

AFFAIRE KAMEL "EL BOUCHI"
**LES GRANDES
CONFRONTATIONS
APPROCHENT**

Page 3

VISA FRANÇAIS

**DES FACILITATIONS
ANNONCÉES**

Page 4



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3536 | Jeudi 8 novembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

**LE CSC EN QUÊTE
DE RACHAT,
FAUX PAS
INTERDIT POUR
LE CRB**

Page 17

IL PROPOSE UN DIALOGUE "DIRECT ET FRANC" AVEC L'ALGÉRIE

**QUE
VEUT
M16 ?**

Page 3



GROGNE SOCIALE

**VERS LA PARALYSIE
DES UNIVERSITÉS ?**

Page 5

GRÈVE À AIR ALGÉRIE

**LE SNTMA ACCUSE
LA DIRECTION**

Page 5



15
mille médecins
ont fait le choix de
quitter
l'Algérie.

29
mille euros saisis
auprès
d'un cambiste
clandestin à
Mostaganem.

80
affaires inscrites au
rôle de la 3^e session
criminelle de
la cour
de Relizane.

Lancement du "Campus Tour" dans 3 universités algériennes

La délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie et le projet EU Neighbours South, ont procédé au lancement, à partir du 6 novembre 2018, un "Campus Tour" ciblant trois universités algériennes. Ce "Campus Tour", qui implique également le programme Erasmus+ et l'association Sidra, a été entamé à l'université AmarTelidji de Laghouat, avant d'atterrir aujourd'hui à l'université de Bordj-Badji-Mokhtar de Annaba et enfin se clôturer au terme de sa visite à l'école nationale supérieure d'agronomie d'Alger la journée du 11 novembre. Le Campus tour

a pour objectif de sensibiliser les étudiants sur les diverses opportunités offertes par les projets de l'UE et aura pour thème "Entrepreneuriat et Industrie créatives", permettant aux jeunes Algériens bénéficiaires de projets financés par l'UE de partager leurs histoires singulières de réussite avec d'autres jeunes étudiants, afin de les inspirer et les encourager dans ce sens.

Dans chaque université, des expositions des projets de l'UE



favoriseront, pour leur part, le réseautage avec les étudiants pour que ces derniers prennent conscience de leurs activités en cours, et surtout des opportunités à même de booster leur cursus ou leur parcours et ce, dans divers secteurs de création.

Plus de 100 mille élèves suivent un enseignement coranique à Alger



Plus de 100.000 élèves sont inscrits, au titre de la nouvelle année scolaire d'enseignement coranique (2018-2019), dans les 50 écoles coraniques d'Alger. Ainsi plus de 100.000

élèves ont rejoint les 1.000 classes coraniques que compte la capitale, et ce dans les différents niveaux d'enseignement du coran, préscolaire (l'apprentissage du Coran pour les jeunes enfants), classes pédagogiques (deuxième cycle), et classes d'alphabétisation dans le but de diffuser les véritables valeurs de modération en Islam. A ce titre, plus de 45.000 élèves ont été inscrits dans les classes du préscolaire au titre de cette nouvelle année contre 40.000 l'année dernière, ce cycle enregistre une grande affluence eu égard au bons résultats obtenus, d'où l'impératif de redoubler d'efforts pour renforcer le nombre de places en faveur des enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarisation. Le deuxième cycle compte plus de 20.000 élèves inscrits, en sus de 25.000 adultes, contre près de 8.000 élèves pour les classes d'alphabétisation. La wilaya d'Alger s'est renforcée, en cette nouvelle année d'enseignement coranique, par 40 classes avec l'ouverture de nouvelles écoles.

Une cinquantaine d'exposants au salon -Sud agro-industrie - de Ghardaïa

Une cinquantaine d'exposants, représentant des associations et des coopératives de différentes régions du pays et œuvrant dans le secteur agricole et agroalimentaire, ont pris part à Ghardaïa au salon thématique "Sud agro-industrie". Organisé au palais des expositions, à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie du M'zab en collaboration avec la direction des services agricoles de Ghardaïa, cette manifestation propose une large gamme de produits reflétant la grande diversité et le dynamisme que connaissent les secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire algérien en général et les produits agricoles locaux. Des stands dédiés aux produits oléicole, apicole et laitier témoignent des progrès réalisés dans le secteur de l'agriculture avec l'appui des pouvoirs publics qui contribue à la valorisation, la promotion et la commercialisation des filières comme le miel, l'huile d'olive, les fromages et lait de chèvre et de vache ainsi que les plantes médicinales et aromatiques. Ce Salon ambitionne de contribuer à valoriser les produits agricoles de la région, en vue de les promouvoir et les commercialiser, tout en créant une dynamique économique et commer-



cial dans la région. Il constitue une véritable vitrine du secteur agricole de la wilaya de Ghardaïa, premier contributeur à la croissance de l'économie locale. Les organisateurs ambitionnent d'ériger ce salon dans les prochaines années en une "manifestation à dimension internationale" pour la promotion et la valorisation des richesses du secteur de l'agriculture et l'élevage dans le sud algérien et les possibilités d'investissement dans l'agroalimentaire afin de développer une industrie agroalimentaire forte.



AHMED OUYAHIA

"L'Algérie récupérera ses enfants (en situation irrégulière en Italie) dont la nationalité algérienne est établie, conformément aux normes et principes du Droit international. (...) Beaucoup de Maghrébins vont en Italie et se présentent comme étant Algériens."

Pour trouver un emploi, il crée la candidature vidéo la plus rapide au monde !

14 secondes montre en main. Il fallait oser. Tout juste sorti des études, Vincent Teffene, marseillais de 22 ans, a décidé de créer la candidature spontanée la plus rapide au monde. Comment? En proposant son mini C.-V et ce qu'il recherche dans une vidéo... très accélérée. "S'ils (les directeurs) n'ont pas le temps de voir ma candidature, ils n'auront plus d'excuses avec la plus rapide au monde!". Il n'empêche que tout y est: son nom et prénom, la date de la fin de son alternance, son profil, ses créations, ce qu'il recherche, son mail et pour finir, un petit conseil: régler la vitesse YouTube à 0,25! Une façon originale, pour le jeune directeur artistique, de taper dans l'œil d'une agence de publicité.

Des urinoirs équipés... d'écrans pour ne rater aucune action du Real Madrid

Le Real Madrid veut encore avoir un temps d'avance vis-à-vis de ses concurrents et dans la course à l'innovation il s'avère que les Madrilènes n'ont pas raté le coche. Afin de permettre à ses supporters de suivre la rencontre en cours jusque devant des urinoirs équipés d'écrans. Nul doute que les amateurs apprécieront. Le Real Madrid projette en effet d'installer des toilettes équipées d'écrans dans son nouveau stade. Barnabéu, qui doit faire peau neuve après un chantier de trois ans qui débutera en 2019, pourrait donc bénéficier de ce système, mais cette initiative n'aurait pas qu'un but purement sportif, puisqu'il permettrait aux Merengues de diffuser de la publicité par ce biais, selon le Figaro.

IL PROPOSE UN DIALOGUE DIRECT ET FRANC AVEC L'ALGÉRIE

Que veut M6 ?

Le roi Mohammed veut apparemment tourner la page tumultueuse de ses relations avec l'Algérie et ouvrir une nouvelle ère pour booster les relations entre les deux pays voisins.

PAR KAMAL HAMED

C'est en tout cas ce qu'il vient d'affirmer en proposant la création d'un mécanisme conjoint à même de renforcer le dialogue et la concertation et de dépasser tous les différends existant entre l'Algérie et Rabat. Un ton, qui a surpris plus d'un observateur puisqu'il est aux antipodes de tous les précédents propos du roi du Maroc dans lesquels il chargeait son voisin de l'Ouest sans aucun ménagement. "C'est, donc, en toute clarté et en toute responsabilité que je déclare aujourd'hui la disposition du Maroc au dialogue direct et franc avec l'Algérie sœur, afin que soient dépassés les différends conjoncturels et objectifs qui entravent le développement de nos relations", a souligné le souverain avant-hier soir dans un discours à l'occasion du 43^e anniversaire de la "marche verte" à travers laquelle le père de Mohamed VI, le roi Hassan II, a occupé en 1975 le territoire du Sahara occidental en violation de toutes les règles du droit international. Pour ce faire le Roi, qui a d'abord rappelé ses appels pour la "réouverture des frontières entre les deux pays, proposé aux frères en Algérie la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation", précisant que "le



niveau de représentation au sein de cette structure, son format, sa nature sont à convenir d'un commun accord. Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie pour désamorcer le blocage dans lequel se trouvent les relations entre les deux pays voisins frères", a dit encore M6, ajoutant que ce mécanisme "devra s'engager à examiner toutes les questions bilatérales, avec franchise, objectivité, sincérité et bonne foi, sans conditions ni exceptions, selon un agenda ouvert". Et de préciser qu'il pourra constituer le "cadre pratique d'une coopération, centrée sur les différentes questions

bilatérales". Pour le maître du Maroc le rôle de ce mécanisme sera aussi de contribuer au "renforcement de la concertation et de la coordination bilatérales pour permettre de relever efficacement les défis régionaux et internationaux, notamment ceux qui sont liés à la lutte anti-terroriste et à la problématique migratoire". Enfin il a dit son engagement "à œuvrer main dans la main avec nos frères en Algérie, dans un total respect des institutions nationales de leur pays". Il a aussi plaidé pour la concrétisation de "l'idéal unitaire maghrébin (...). Néanmoins, nous devons faire preuve de réalisme et convenir que les relations entre

nos deux pays échappent à la normalité, créant, de fait, une situation inacceptable". Cette inattendue sortie de Mohamed VI laisse pantois tous les observateurs car en changeant son fusil d'épaule, lui qui n'a eu de cesse de vilipender l'Algérie, il suscite moult interrogations sur les raisons qui sont derrière ce changement de ton. Un changement de ton qui intervient dans un contexte particulier notamment s'agissant de la question de décolonisation du Sahara occidental qui constitue la principale pomme de discorde entre Alger et Rabat. Dans presque un mois de nouveaux pourparlers seront engagés entre le Maroc et le front Polisario. L'Algérie et la Mauritanie, invités par l'Onu à y participer en tant qu'observateurs, ont donné leur accord. Rabat a échoué dans sa quête d'impliquer directement l'Algérie dans les pourparlers en tant que partie prenante dans le conflit. Il est évident que cette démarche du roi ne constitue qu'une nouvelle manœuvre aux desseins inavoués, ce d'autant qu'il a toujours refusé les propositions de l'Algérie relatives à l'ouverture du chantier des relations bilatérales entre les deux pays.

K. H.

DÉPENSE DE PRÈS D'UN MILLIER DE MILLIARDS DE DOLLARS

Les réponses d'Ould Abbès

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a affirmé que la finalité du travail réalisé par le parti concernant le bilan des réalisations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dépasse dans sa finalité la réponse "aux voix affichant un scepticisme délibéré quant à la dépense de près d'un millier de milliards de dollars", ajoutant que le citoyen algérien "est le mieux placé pour leur répondre". Présidant une réunion du Bureau politique, Ould Abbès a précisé que la "présentation du bilan des réalisations du président de la République dépasse dans sa finalité la réponse aux voix affichant un scepticisme délibéré quant à la dépense de près d'un millier de milliards de dollars, alors que le citoyen constate de visu où sont partis ces fonds et il est le mieux

placé pour leur répondre", a indiqué un communiqué du FLN.

Il a ajouté, dans ce sens, que "ce bilan colossal qui a carrément changé le visage de l'Algérie, dans divers domaines aussi bien au plan interne qu'externe, n'avait pas pour but d'établir une comptabilité technique des réalisations accomplies mais plutôt de mettre en évidence les progrès enregistrés à tous les niveaux". Par ailleurs, "les membres du Bureau politique ont examiné le déroulement des assemblées générales, tenues dans toutes les wilayas du pays entre le 2 et le 5 novembre, afin de sensibiliser les élus à l'importance des élections pour le renouvellement partiel du Conseil de la Nation et de mettre en avant l'unité des rangs et la mobilisation des élus pour gagner cette importante échéance", a ajouté la même source.

A ce propos, le secrétaire général du parti

AFFAIRE KAMEL "EL BOUCHI"

Les grandes confrontations approchent

PAR RACIM NIDAL

L'Affaire de Kamel Chikhi dit "El Bouchi", principal accusé dans l'affaire de la tentative d'introduction de 701 kilogrammes de cocaïne en Algérie, ainsi que diverses autres affaires qui en ont découlé, principalement dans l'immobilier, continue d'alimenter l'actualité.

Avant-hier, il a été présenté devant le juge d'instruction de la 9^e chambre du pôle pénal spécialisé près le tribunal de Sidi-M'hamed d'Alger. L'audition a essentiellement porté sur les biens immobiliers dont il est propriétaire.

Sur ce sujet, celui qui aura provoqué un

séisme national et ébranlé toute la hiérarchie politico-financière du pays, persiste est signe : "Tous mes biens ont été acquis dans la légalité et de manière licite", affirme-t-il. Il a également nié tout ce qui lui est reproché. Cette audition, qui aura duré 7 heures, a pris fin vers 17h. C'est ce que rapporte le quotidien *Ennahar* dans son édition de ce mercredi 7 novembre. Heure à laquelle il a été transféré vers le prison d'El-Harrach.

A quelques jours des grandes confrontations !

La rencontre d'avant-hier, est une étape de préparation des confrontations que le juge

a présenté un exposé exhaustif sur les mesures à prendre lors de la tenue des assemblées générales pour choisir les représentants du FLN à ce rendez-vous électoral, prévu le 29 décembre prochain, soulignant l'impératif de "garantir un climat démocratique permettant la réussite des élus du parti".

Les assemblées générales du parti devront se tenir du 10 au 17 novembre sous la supervision des membres du bureau politique et du comité central.

Au terme de la rencontre, le bureau politique a réitéré "son appui absolu et inconditionnel" au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, président du parti, se félicitant de l'harmonie et du climat fraternel caractérisant le FLN, a conclu le communiqué.

L. B.

PROJETS DE RÉALISATION D'HÔTELS À L'ARRÊT Benmessaoud menace les investisseurs

De nombreux projets de réalisation d'hôtels et d'infrastructures touristiques sont à l'arrêt. Une situation qui inquiète le ministère de tutelle et qui pénalise grandement le développement du tourisme en Algérie. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a fait remarquer que de nombreux hôtels sont à l'arrêt pour des raisons multiples.

Le ministère du Tourisme a engagé des commissions locales de suivi dans différents wilayas pour suivre les travaux d'investissements touristiques et déterminer les causes du retard de livraison.

M. Benmessaoud envisage de prendre les mesures nécessaires contre les investisseurs qui n'auraient pas respecté leurs engagements. Ils risquent le retrait de leurs chantiers, a menacé le premier responsable du secteur.

INTERNET À L'ÉCOLE ET À L'HÔPITAL

La promesse de Houda Faraoun

A l'effet de faciliter la communication entre les établissements scolaires et avec les directions de l'Éducation et les parents d'élèves, la ministre des Postes et des Télécommunications, Houda Faraoun, a promis de doter toutes les écoles algériennes d'Internet. Houda Faraoun a indiqué, avant-hier en marge de la 20^e session de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui se tient à Dubaï du 29 octobre au 16 novembre que les écoles et les hôpitaux seront reliés au nouveau satellite algérien et vont bénéficier d'Internet. Cette opération permettra de faciliter selon la ministre, la communication entre les établissements scolaires et les établissements sanitaires, en les reliant au système Intranet. Une démarche qui sera généralisée par Algérie Télécom au niveau national.

R. N.

R. N.

CEVITAL LANCE OFFICIELLEMENT SON NOUVEAU PROJET D'EAU ULTRA PURE DANS LES ARDENNES

Emmanuel Macron au rendez-vous

En butte en Algérie à maintes embûches pour la concrétisation de ses projets d'investissement, à l'instar du blocage de son usine de trituration d'oléagineux à Béjaïa, le P.-dg de Cevital, Issad Rebrab, maintient son redéploiement en Europe.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ainsi, hier, le capitaine de l'industrie algérien a présenté son nouveau projet de fabrication de machines pour le traitement d'eau à Charleville-Mézières (Ardennes, nord-est de la France). Pour l'occasion, il a reçu la visite du Président français, Emmanuel Macron, qui aura ainsi fait une entorse à son agenda couvrant son déplacement dans plusieurs villes françaises à l'occasion du centenaire de l'Armistice, pour assurer Rebrab quant à l'accompagnement de l'Etat français. Le chef de l'Etat français a expliqué que "Cevital, ce sont des partenaires qu'on connaît bien qui, avec beaucoup de courage et de responsabilité, ont repris Fagorbrandt il y a quelques années", a-t-il rappelé, soulignant que "ce projet suscite beaucoup d'espoir sur ce territoire et va permettre d'offrir des perspectives, de former des jeunes et des moins jeunes". Il faut savoir que ce projet d'investissement de l'ordre de plusieurs millions d'euros, prévu en différentes étapes englobant trois unités industrielles liées au traitement et à la fabrication d'eau ultra pure, va générer la création d'un millier d'emplois. De technologie allemande révolutionnaire



acquise par le groupe, le projet est déployé dans des locaux du constructeur automobile français PSA qui s'étalent sur 4.000 mètres carrés, avec une probable extension sur des terrains environnants, selon sa fiche technique. A noter que le P.-dg de Cevital avait déjà, rencontré mardi le chef d'Etat français à Pont-à-Mousson. L'activité d'extraction d'huiles d'origine végétale, notamment la trituration des graines oléagineuses, figure depuis le 5 mars 2017 dans la "liste négative", l'excluant, comme le stipule le décret exécutif numéro 17-101, des avantages prévus par la loi. De source très bien informée, ALG24 a appris que le Conseil national de l'investissement (CNI), présidé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a retiré de la liste négative 21 créneaux, dont justement l'activité "d'extraction d'huiles d'origine végétale (trituration des graines oléagineuses) ; huiles végétales brutes". Selon notre source, cette activité est déclarée "déficiente" par 25 walis, mais pas par celui de Béjaïa, où le Groupe Cevital tente

de débloquent un projet d'usine de trituration de graines oléagineuses, qui promet de créer quelque 100.000 emplois. Les ministres des Finances et de l'Industrie ont été ainsi instruits de procéder, par arrêté conjoint, au retrait de 21 créneaux de la liste négative. Cet arrêté devra être promulgué avant le 15

décembre 2018, mais l'Andi est d'ores et déjà invitée à réceptionner et à traiter les dossiers relatifs aux activités retirées de la liste, dont la trituration de graines oléagineuses.

L'on ne sait pas encore si cette disposition, décidée alors qu'Abdeslam Bouchouareb était ministre de l'Industrie, serait à l'origine du blocage du projet de Cevital, mais l'on sait, du moins, que ce blocage a commencé le 23 mars 2017, soit quelques jours seulement après l'entrée en vigueur de la "liste négative". Par ailleurs, le fait de reconnaître un déficit dans cette filière et de la rendre éligible aux avantages octroyés par l'Etat pourrait, toutefois, être interprété tel un aveu des autorités de l'importance du projet de Cevital. D'autant plus que le décret exécutif numéro 17-101 stipule, dans son article 9, que "les projets d'investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale [...] ne sont pas concernés par les exclusions".

C. A.

VISA FRANÇAIS

Des facilitations annoncées

● Le Président français, Emmanuel Macron, a déclaré avoir donné des instructions à l'ambassadeur de France en Algérie pour faciliter l'obtention du visa au profit de certaines catégories professionnelles.

"Des instructions ont été données à l'ambassadeur pour faciliter l'obtention de visas pour les journalistes, les écrivains et les hommes d'affaires", a-t-il déclaré à la presse algérienne en marge de l'inauguration du projet de Cevital à Charleville-Mézières (Ardennes, nord-est de la France).

Tout en rappelant que les autorités françaises seront vigilantes pour que l'accès au visa ne soit pas un appel d'air à l'émigration clandestine, le Président français a mis en exergue son "attachement à la relation algéro-française".

L'annonce faite mercredi par le Président français intervient à un moment où les autorités consulaires françaises en Algérie appliquent depuis des mois des restrictions drastiques dans l'octroi des visas, avec des dossiers rejetés à la pelle.

C. A.

PROJETS D'ÉLEVAGE DE POISSONS D'EAU DOUCE

Partenariat entre l'Algérie et l'Égypte

PAR RIAD EL HADI

Un accord de partenariat a été récemment conclu entre l'Algérie et l'Égypte, leader dans le domaine de l'aquaculture d'eau douce, pour le développement de l'élevage du tilapia du Nil en Algérie, a-t-on appris, hier, du directeur général de la pêche et de l'aquaculture. "Cet accord a été conclu, suite à la visite d'une délégation de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture au Caire, du 4 au 6 novembre en cours", a indiqué Taha Hammouche, dans une déclaration à l'APS. "L'Égypte est considéré comme l'un des leaders en matière de production aquacole et d'élevage d'eau douce, dont le tilapia du Nil, soit environ un million de tonnes par an", a-t-il souligné, précisant que ce partenariat sera concrétisé à travers une ferme d'élevage de cette espèce de poissons qui sera implanté au niveau de la wilaya de Béchar. La partie égyptienne participera à la gestion de cette ferme et à fournir les techniciens, les alevins et les aliments, a-t-il encore précisé. S'agissant de la formation des techniciens algériens, Taha Hammouche a déclaré qu'il s'agit d'un programme s'étalant sur plusieurs cycles. "Nous allons envoyer nos techniciens en formation de longue durée au niveau de leurs fermes, jusqu'à la maîtrise totale de tous les cycles de la production à grande échelle de cette espèce", a-t-il noté. L'Algérie a déjà une expérience en matière

de fermes aquacoles, spécialisées dans l'élevage du Tilapia du Nil, dont la production est limitée, a rappelé le même responsable, ajoutant que l'objectif de ce partenariat est de maîtriser la production massive de ce poisson d'eau douce, exportable en Europe, aux États-Unis et au Canada. "Nous voulons atteindre une production de 20.000 à 30.000 tonnes par an dans un premier temps, et également maîtriser la production de l'aliment et le suivi sanitaire", a fait savoir Taha Hammouche, ajoutant que "la plus grande zone de pro-

duction aquacole d'eau douce qui se trouve à Oued Souf, érigée sur une superficie de 1.000 ha, accueillera sans doute des projets d'élevage du Tilapia du Nil".

Cette zone abrite déjà 44 bassins d'élevage, où sont installés plus de 30 concessionnaires, a réussi déjà à produire 2 millions d'alevins du Tilapia du Nil en moins d'une année, ce qui place la wilaya d'El-Oued au rang de pôle aquacole.

Par ailleurs, l'Algérie a proposé de partager son expérience en matière d'élevage de la crevette d'eau douce, "une expérience

peu commune dans le monde entier", a-t-il dit, soulignant qu'après le succès de l'expérience pilote de Ouargla, mise en place grâce au partenariat avec les Sud-Coréens, plusieurs investisseurs privés s'intéressent à ce nouveau créneau.

La même source a qualifié les partenariats dans le domaine de l'aquaculture avec la Corée du Sud, la Hongrie et aujourd'hui avec l'Égypte de "très fructueux" et participent effectivement au développement de cette activité en Algérie.

R. E.

DROITS ADDITIONNELS PROVISOIRE DE SAUVEGARDE

Un système d'aide aux entreprises

PAR RAYAN NASSIM

A l'effet de protéger les filières économiques vis-à-vis d'une concurrence se faisant de plus en plus agressive, les pouvoirs publics s'apprentent à instituer un système de Droits additionnels provisoire de sauvegarde (DAPS). Intervenant à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens expliquait, hier, que cette mesure va aider les opérateurs nationaux à récupérer un marché fortement concurrencé par les produits "venant d'ailleurs". L'entrée en vigueur de ces droits additionnels va en même temps lever l'interdiction d'importation de certaines mar-

chandises, lesquelles indique Abdelwahab Ziani, se verront imposer des taxes de niveaux divers, suivant qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. Justifiant l'imposition de taxes sur des produits importés, celui-ci tient à souligner que "tous les pays du monde protègent leur production nationale".

A l'effet de pérenniser leur présence dans les marchés algériens, le président de la Cipa signale que plus d'une cinquantaine d'entreprises étrangères sont actuellement en train de créer des usines en Algérie, en s'associant à des opérateurs économiques locaux, "certaines étant déjà entrées en production". Pour ce dernier, c'est grâce à l'introduction du système de droits additionnels que la production nationale va

enfin se voir protéger et que des entreprises "moribondes", parce que malmenées par des importations "de tout et de rien", vont pouvoir "reconquérir" leur marché.

A noter que le ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait annoncé, lundi, que le droit additionnel provisoire de sauvegarde permettra aux importateurs de poursuivre leurs activités, contre le paiement de taxes variant de 120 à 150 %, compte tenu de la valeur des produits introduits sur le marché Algérien. Il avait précisé que les importations de produits finis coûtaient environ 1.4 milliards de dollars aux pays et que l'application d'un taux de 50 % de droits additionnels permettra de recouvrer quelque 700 millions de dollars.

R. N.

GROGNE SOCIALE

Vers la paralysie des universités ?

Il semble que le vent des grèves soit de retour. L'université veut de nouveau se faire entendre pour réaffirmer ses revendications à travers une série de mouvements de protestation.

PAR IDIR AMMOUR

L'objectif de cette énième protesta est d'interpeller la tutelle, afin de mettre fin aux problèmes qui pénalisent l'université en général, et surtout une manière pour eux de faire pression, vu qu'ils "ne leur font plus confiance", estiment-ils.

Décidément, le bras de fer qui oppose la famille universitaire et les autorités de l'Enseignement supérieur et de la Recherche risque de reprendre et peut prendre une autre tournure, si la raison ne s'invite pas. Offusqués par l'indifférence des autorités face à leur sort, la famille universitaire menace de mobiliser ses rangs et de "se faire entendre autrement", si aucune solution n'est trouvée à leurs revendications qui comprend plusieurs points,



notamment la titularisation des travailleurs contractuels, l'actualisation des modes de nomination aux postes supérieurs et la révision de la grille des primes pour augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur, notamment ceux relevant des corps communs. Signalant la légitimité de leurs revendications, qui ont

été souvent évoquées mais qui n'ont pas trouvé de réponses, le président de la Fédération nationale des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNPE), affiliée au Snapap, Rachid Dahmani, interpelle, la tutelle, de prendre en charge les revendications sociales des travailleurs, notamment en ce

qui concerne le logement. Dans ce même contexte, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a répliqué à travers un communiqué, en soulignant que le "dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux agréés n'a jamais été rompu!". Le département de Hadjar, a affirmé que "le secrétaire général du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) a été reçu à plusieurs reprises à l'Office national des œuvres universitaires et, au ministère, par le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique chargé des associations estudiantines et syndicats agréés du secteur".

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, tentait vaille que vaille, de remédier aux divers problèmes qui se posent à ce secteur et d'apaiser le climat général en annonçant que le dialogue avec tous les partenaires sociaux "demeure ouvert et nous tenons à tenir des réunions régulières avec les syndicats tous les trois mois!". Avec cette nouvelle menace, que seront les réponses concrètes de la tutelle les jours à venir qui s'annoncent déjà très difficiles ?

I. A.

PLF 2019

Deux mesures en faveur de la presse et des commerçants

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La commission des finances de l'APN a rejeté l'alinéa 4 de l'article 169 du projet de loi de finance qui prévoit de limiter le montant des dépenses publicitaires déductibles d'impôt à 2,5 % du chiffre d'affaires annuel des entreprises.

"Dans un geste de soutien à la presse, nous avons décidé à l'unanimité d'abroger cet article dont l'application risque de réduire d'une manière conséquente les revenus publicitaires des médias", a déclaré à TSA Toufik Torche, président de ladite commission.

L'article en question dispose que "les dépenses liées à la promotion des produits (biens ou

services) ne sont déductibles au plan fiscal, qu'à concurrence de 2,5 % du chiffre d'affaires annuel.

Rentrent notamment dans la catégorie de dépenses de promotion de produits celles liées à la publicité sous toutes ses formes et les frais de lancement de produits.

Autrement dit, cette limitation concerne aussi bien la publicité que les événements commerciaux et les contrats de sponsoring.

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement explique que le but de cette mesure est "la limitation des abus constatés en la matière et qui ont comme finalité la réduction de la base imposable".

Par ailleurs, la commission a

rejeté une proposition d'un député du FLN visant la suppression de l'IRG (impôt sur le revenu global) qui concerne les revenus de moins de 36.000 DA, selon Torche.

"Cette mesure a de lourdes conséquences financière sur les caisses de l'État, c'est-à-dire, environ 360 milliards DA", explique-t-il. "Vu le contexte économique du pays, l'application d'une telle mesure relève de l'impossible", soutient M. Torche.

Sursis pour les commerçants

La commission parlementaire a décidé aussi de reporter la date de l'entrée en vigueur de l'obligation pour les commerçants de se doter de terminaux de

paiement électronique pour "qu'à l'horizon 2019, le consommateur algérien puisse payer cash ou avec sa carte", comme le stipule la loi sur le e-commerce.

"Chaque opérateur économique, comme défini par la loi numéro 04-02 (...) qui propose un produit ou des services aux consommateurs, devra mettre à leur disposition des moyens de paiement électroniques qui leur permettent de payer leurs biens en utilisant des cartes de paiement", dispose l'article 115 de Loi de finances 2018.

Chaque manquement constitue "une infraction" qui soumet son auteur à une amende de 50.000 dinars, selon la même loi.

R. R.

GRÈVE À AIR ALGÉRIE

Le SNTMA accuse la direction

Le feuilleton judiciaire entre la direction d'Air Algérie et le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA) se poursuit. Suite à une décision de justice déclarant "illégal" le préavis de grève déposé le 9 juillet dernier, voilà que le syndicat revient à la charge pour contester l'énoncé du tribunal de Dar el-Beïda qui a, à ce titre, pris en considération les quatre accusations de la direction du pavillon national.

Estimant qu'il s'agit d'accusations "sans fondement", le SNTMA a tenu à apporter dans un communiqué quelques clarifications pour contester la décision de justice. Parmi les points évoqués : l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire lors de laquelle la grève a été votée.

A ce sujet, il est mentionné, comme le reprend le communiqué, l'existence d'une "suspicion sur le travail effectué par l'huissier de justice" présent lors de cette assemblée. De même, "le procès-verbal ne prouve en aucun cas que le quorum a été atteint ou comptabilisé d'une manière réglementaire".

En outre, il est également reproché au SNTMA de n'avoir pas "mentionné le recours à la grève dans l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire".

Dans sa réponse, le syndicat des techniciens d'Air Algérie assure que le but de cette assemblée a été clairement annoncé. "Aucun syndicat ne peut regrouper ou rassembler autres que ses adhérents", rappelle le SNTMA. Et d'ajouter, "il a été demandé

à la corporation une prise de décision quant au devenir de ses revendications à bulletins secrets. Et par conséquent la déclaration d'un recours à la grève à l'ordre du jour d'une AGE aura été considérée de par la loi comme une incitation".

Par ailleurs, le SNTMA a accusé la direction d'Air Algérie d'avoir recours à des "moyens déloyaux pour casser la dynamique" de la corporation. Des moyens qui "ne pourront qu'aboutir à une colère généralisée et une anarchie totale qui sera hors du contrôle du SNTMA", charge ce dernier.

Enfin, le syndicat a annoncé avoir entamé "une procédure de cassation auprès de la Cour d'Alger".

R. N.

PÉTROLE

Le Brent dépasse légèrement les 73 dollars



Les prix du pétrole se sont redressés hier en cours d'échanges européens alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires envisagent une baisse de leur production en 2019, selon des délégués cités par l'agence Bloomberg.

Ce mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 73,04 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 91 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de décembre prenait 55 cents à 62,77 dollars.

Alors que les cours de pétrole avaient flanché mardi à leur plus bas niveau depuis près de huit mois pour le WTI, à 61,31 dollars, et au plus bas depuis deux mois et demi pour le Brent, à 71,18 dollars, les responsables de l'Opep et leurs partenaires semblent s'apprêter à riposter et envisagent une baisse de leur production en 2019.

R. N.

BISAC, PRÉSIDENT DE LA CCIAF :

"L'Algérie est un pays d'avenir"

La Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCI AF), présidée par Michel Bisac, nouvellement installé à sa tête, se fixe l'objectif de promouvoir davantage les investissements hors hydrocarbures français en Algérie ainsi que les relations d'affaires entre les deux pays.

PAR ROSA CHAOUÏ



"Notre objectif est de montrer aux investisseurs français que l'Algérie est un pays d'avenir", a indiqué M. Bisac lors d'un point de presse tenu à Alger.

Interrogé sur le climat des affaires en Algérie, M. Bisac a répondu que les chefs d'entreprise français qui ont eu l'occasion de visiter l'Algérie, ont été surpris de la "sérénité" qui caractérise l'environnement économique du pays.

"En dépit des changements des lois et textes réglementaires, les hommes d'affaires français ont toujours cette volonté d'investir en Algérie. On est là et on s'adapte aux nouvelles réglementations", a-t-il enchaîné. Pour lui, c'est le moment de venir investir en Algérie, "un marché

de plus de 40 millions de consommateurs".

Ainsi, la CCI AF travaille à mettre en exergue, les opportunités d'investissements qui existent en Algérie et orienter les chefs d'entreprises français pour réussir leurs business.

Par ailleurs, M. Bisac a précisé que la CCI AF qui compte aujourd'hui 210.000 salariés a réalisé un chiffre d'affaires de plus de deux (2) milliards d'euros.

A signaler que lors d'une réunion tenue le 26 septembre dernier, le Conseil d'administration de la CCI AF a élu à l'unanimité Michel Bisac, nouveau président de la Chambre.

Succédant à Jean-Marie Pinel qui assumait la présidence depuis février 2011, M. Bisac

est membre actif du conseil d'administration depuis plusieurs années et l'un des membres fondateurs de la CCI AF.

En outre, la CCI AF a annoncé qu'elle vient tout juste de franchir la barre de 2.000 adhérents, répartis dans différents secteurs et régions.

La Chambre, à travers son Club Femmes chefs d'entreprise a, par ailleurs procédé ce mardi à la remise du premier prix à la gagnante au concours lancé en décembre 2017 pour soutenir financièrement un projet entrepreneurial, ciblant des jeunes femmes algériennes de plus de 18 ans.

Ainsi, à l'issue d'un appel à projet, le Club femmes chefs d'entreprise avait reçu 269 candidatures, de 32 wilayas du pays et portant sur 33 différents secteurs d'acti-

tés. Le groupe de travail chargé de la sélection et suivi avait retenu 20 candidatures qui répondent au mieux aux critères et conditions de l'appel à projets.

Le prix a été au final remporté par Naila Chaker (29 ans), pour son projet de fromage (Nalilait). La lauréate a été choisie au terme d'un long parcours de compétition.

L'initiatrice du projet Nalilait qui a obtenu le premier prix après les délibérations de la commission d'évaluation, a bénéficié d'une campagne de sponsoring organisée spécialement pour l'accompagner entièrement dans le financement de son entreprise, spécialisée dans la production du fromage.

R. C.

MÉDIAS

Déclaration du Syndicat algérien des éditeurs de la presse électronique

La presse électronique algérienne subit, ces dernières semaines, des attaques sans précédent dans sa jeune histoire. Six journalistes et éditeurs de médias sur le Web sont en détention préventive pour des motifs en liaison avec leur métier.

Une campagne de criminalisation du web-journalisme a été déclenchée dans certaines télévisions privées alors qu'une d'entre elles, *Ennahar TV*, est devenue le procureur général à charge contre notre corporation piétinant toute règle de protection des droits du citoyen face à la justice. Pendant ce temps, le gouvernement continue d'ignorer notre filière, pourtant la plus dynamique de l'industrie des médias ces dernières années avec la création de plus de 100 médias d'information de tous types employant plusieurs centaines de ressources. Le ministre de la Communication a dû

reconnaître, le jour de la célébration de la Journée de la presse nationale, que la presse électronique est devenue "une réalité en Algérie", mais sans en tirer la moindre conséquence pour sa situation. Dans ce contexte particulièrement hostile, le projet de loi de finance pour 2019 a apporté une menace supplémentaire sur les revenus publicitaires de nos médias en proposant dans un des alinéas de l'article 169 de plafonner les dépenses publicitaires des entreprises algériennes à 2,5 % de leur chiffre d'affaires. Face à cette situation aussi préoccupante qu'insupportable, nous membres fondateurs du Syndicat algérien des éditeurs de la presse électronique SAEPE :

– Dénonçons le recours abusif et injustifié en début d'instruction à l'emprisonnement de nos collègues journalistes et éditeurs de presse : Abdou

Semmar (Algérie part), Merouane Boudiab (Algérie Part), Adlene Mellah (DzairPress), Lies Hadibi (Al Djazair24), Abdelkrim Zeghilache (Sarbacane), Saïd Chitour (indépendant). Nous revendiquons leur remise en liberté dans l'attente de leur jugement si l'instruction sereine du dossier le recommande.

– Appelons à la cessation immédiate de la campagne de stigmatisation de la presse électronique. Nous ne sommes pas des relais de la cyber-dissidence algérienne. Nous sommes des entreprises et des médias abritant un important capital d'expérience professionnelle, héritage moderne de la grande aventure de la presse algérienne depuis l'indépendance. Nous revendiquons le respect et la considération.

– Attendons plus que jamais des pouvoirs publics et notam-

ment du ministre de la Communication des mesures concrètes pour lever l'embargo institutionnel dont est victime la presse électronique en dépit de sa reconnaissance légale dans le texte de loi de 2012. Nous demandons à nouveau l'ouverture d'un dialogue direct avec le ministère autour des propositions constructives contenues dans notre projet de pacte d'avenir pour l'émergence des médias électroniques en Algérie.

Les signataires

Maghreb Emergent, Radio M, Huffpost Algérie, Dzfoot, Interlignes Algérie, Dzmotion, Zeinelle, JCA, ABN, Cherchell news, La Voix d'Algérie, Mineldjazair, Le Bouzegueneposte, TSA, Dzairtube, Dzair presse, Algérie Direct, Algérie Part, Le journal de l'oranais, Live news Algérie, Bel-abbes info, Djadet, Tariq News

R. N.

EFFONDREMENT DES ESCALIERS D'UN IMMEUBLE À ORAN !

5 familles bloquées depuis 4 jours !

C'est un véritable calvaire que vivent 5 familles oranaises résidant l'immeuble numéro 7 de la rue Assi-Mhamed. Bien qu'une promesse de relogement, pour la date du 5 juillet 2019, leur ait faite par les autorités, cette date reste bien éloignée si on considère le danger quotidien auquel elles font face. Et la solution de mettre des planches en attendant est loin d'être sérieuse. En effet, il apparaît selon les habitants que l'effondrement des escaliers n'est que les prémices d'une situation bien plus dangereuse. Les murs et fondations des appartements sont fortement endommagés et risquent à tout moment de céder. Selon ce que rapporte une chaîne de télévision privée, cela fait déjà 4 jours que plusieurs membres de ces familles sont bloquées à l'étage. Et l'approvisionnement en nourriture se fait par le biais de cordes ! Selon le témoignage d'une habitante, les 5 familles touchées comptent des enfants en bas âge et des personnes âgées.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Trois narcotrafiquants interceptés

Trois narcotrafiquants ont été interceptés avant-hier par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) à Oum el-Bouaghi et M'sila, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 6 novembre 2018, lors d'opérations distinctes menées à Oum El-Bouaghi et M'sila, trois narcotrafiquants, en possession de 29.016 comprimés de psychotropes", précise la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale, "ont appréhendé, à Khenchela un individu en possession de 5.000 cartouches de différents calibres, alors qu'un contrebandier, à bord d'un camion chargé de 50 quintaux de feuilles de tabac, a été arrêté à El-Oued", rapporte le communiqué.

R. N.

COLLISION ENTRE UN CAMION ET UNE MOTOCYLETTE À ORAN

Deux morts déplorés

Deux personnes ont trouvé la mort, avant-hier soir à Oran, suite à une collision entre un camion semi-remorque et une motocyclette, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

Le drame s'est produit au niveau du chemin de wilaya 46, reliant la localité de Sidi Maarouf et celle de Hassi Bounif, lorsque

les deux engins sont entrés en collision causant la destruction totale de la moto. Le motard et son accompagnateur ont rendu l'âme sur place, précise-t-on de même source. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'EHU 1er Novembre de Bir El-Djir.

Par ailleurs, une collision entre trois véhi-

cules, survenue près de l'échangeur Zaghoul, dans la commune d'Oued-Tlelet, a fait 5 blessés, transférés vers l'établissement sanitaire de la même commune. La Protection civile d'Oran a enregistré, durant les dernières 24 heures, 73 interventions dont 9 nocturnes.

R. N.

NOUVEAU PRODUIT DE LA GAM ASSURANCES

Assurer son Smartphone...

A ce nouveau produit, s'ajoutent d'autres services avec une mise en place de nouvelles facilités pour le client comme ; la déclaration et l'assistance en ligne, et aussi la réparation et le remplacement au service après-vente.

PAR RIAD EL HADI

GAM Assurances enrichit son offre d'un contrat d'assurance Mobile innovant pour les propriétaires de téléphones mobiles. Baptisée "Assurance Mobile", cette offre propose des garanties solides avec des tarifs avantageux. La Générale Assurance Méditerranéenne a en effet enrichi son catalogue en y proposant une nouvelle offre et des services innovants pour ses clients ; un contrat d'assurance mobile pour les propriétaires de Smartphones afin d'avoir des garanties solides, avec de bons tarifs baptisée

"Assurance Mobile". L'Assurance Mobile de la GAM Assurances propose une offre riche et adaptée qui vient en réponse aux besoins du consommateur local, avec un produit qui permet aux propriétaires de

Smartphones d'assurer leur appareil contre les risques auxquels on peut faire face au quotidien tels que le vol, le bris de glace, ainsi que les communications frauduleuses. A ce nouveau produit, s'ajoutent d'autres services avec une mise en place de nouvelles facilités pour le client comme ; la déclaration et l'assistance en ligne, et aussi la



réparation et

est en forte croissance en Algérie. D'après

"l'ARPCE" Agence de régulation des postes et des communications électroniques, les algériens utilisent près de 50 millions de téléphones. La Gam Assurances est une compagnie d'assurances pratiquant les

opérations d'assurances de dommages dans le marché Algérien. Société par actions, la GAM Assurances est dotée d'un capital social de 2.747.500.000,00 DA détenu à 100 % par le Groupe d'investissement Américain ECP (Emerging Capital Partners) Africa Fund.

R. E.

SALON "HOSPITALITY & FOOD" À DOHA

Mises en exergue d'opportunités d'exportation du produit algérien

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a déclaré que de grandes opportunités de coopération existaient entre les opérateurs économiques algériens et qataris, mettant en exergue les grandes potentialités d'exportation offertes pour accéder au marché qatari et autres marchés du Golfe. Le ministre qui visitait le stand d'une filiale du Lulu Group International en marge du Salon international de l'agroalimentaire "Hospitality & Food" organisé à Doha du 6 au 8 novembre en cours, a indiqué que les opérateurs algériens spécialisés dans le commerce extérieur étudiaient

actuellement la nature du marché qatari pour définir les produits algériens exportables au Qatar. Les produits algériens sont des produits de qualité conformes aux normes exigées au Qatar, a affirmé M. Djellab, ajoutant que cette manifestation constitue "une occasion pour coordonner le travail avec l'ambassade d'Algérie à Doha et établir des contacts avec d'autres grandes compagnies de distributions". Cet espace a permis aux opérateurs algériens d'échanger les informations avec les responsables de ce groupe et de fournir des explications sur leurs diverses activités.

De son côté, le directeur régional de Lulu group international a précisé que de grandes opportunités de coopération existaient entre le plus grand opérateur de distribution au Qatar et les opérateurs économiques algériens. Le Groupe Lulu a exprimé son intérêt pour les produits agricoles algériens à l'image des dattes, des olives, des fruits et légumes et des différents jus et conserves. Pour sa part, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed Laid Benamor, a salué cette initiative devant permettre d'échanger davantage d'informa-

tions et créer des liens solides entre les opérateurs des deux pays en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar. M. Benamor a annoncé la tenue, demain mercredi, d'une réunion entre les responsables de la CACI et leurs homologues qataris au siège de la Chambre pour examiner "les perspectives futures de la coopération". Lulu Group International compte 164 filiales au niveau mondial, dont 7 au Qatar et enregistre des ventes annuelles de plus de 6,2 milliards de dollars.

R. E.

ACTIONS CITOYENNES DE FADERCO

Cap sur l'hygiène de vie et la santé publique

Le groupe Faderco, leader de l'industrie de l'hygiène corporelle en Algérie, prend à cœur son rôle d'entreprise citoyenne et cherche à concrètement rendre aux communautés qui l'entourent et la soutiennent tout le mérite qui leur est dû. Cet engagement a pris la forme de trois actions phares qui se sont déroulées en octobre : le marathon d'Alger, une campagne de don de sang, et la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Faderco a ainsi marqué sa présence aux côtés des coureurs du grand Marathon d'Alger qui s'est déroulé le vendredi 26 octobre dernier. Plus qu'un simple sponsor, l'entreprise souhaitait ainsi montrer l'exemple à travers la participation notoire de ses employés au marathon, et démontrer la place qu'elle accorde à l'hygiène de vie qui découle d'une pratique sportive régulière. Les employés de Faderco ont également participé à une grande collecte de sang organisée à l'occasion de la journée nationale du don de sang, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sang. Cette collecte a eu lieu les 28 et 29 octobre au niveau du siège de Faderco à Alger et de son site

industriel à Sétif. "C'est pour moi une grande fierté de constater que nos collaborateurs se mobilisent pour une si noble cause, destinée à sauver des vies et je tiens à remercier l'Agence nationale du Sang pour sa confiance et sa présence à nos côtés. La solidarité et la générosité sont des valeurs fondamentales chez Faderco, et nous tenons à être utiles en nous engageant personnellement envers la société algérienne. Par ce geste fort, les collaborateurs de Faderco démontrent tout leur dévouement à aider les malades et prouvent leur implication dans la vie de leurs concitoyens", a déclaré Amor Habes, directeur général de Faderco. Enfin, Faderco s'implique également pour la quatrième année consécutive dans la lutte contre le cancer du sein et clôture une campagne de sensibilisation d'un mois autour de "l'Octobre rose". A travers sa marque d'hygiène féminine Awane, Faderco use de tous les moyens de communications pour rappeler à tous combien le dépistage du cancer du sein est facile, rapide et peut sauver des vies.

R. E.

ÉCONOMIE TURQUE

L'inflation à 25 %, un nouveau pic de 15 ans

L'inflation turque a encore grimpé en octobre pour atteindre 25,2 % sur un an, son plus haut niveau depuis 15 ans, une accélération qui traduit l'impact persistant de la chute de la livre sur l'économie, montrent les statistiques officielles. La hausse des prix était de 24,5 % en rythme annuel au mois de septembre. D'un mois sur l'autre, les prix à la consommation ont bondi de 2,67 %, a annoncé l'Institut turc de statistique, un chiffre supérieur à celui de 2,0 % anticipé en moyenne par les économistes interrogés par Reuters. La chute de la livre turque, qui a largement contribué à alimenter l'inflation, a conduit le gouvernement turc à revoir en baisse ses prévisions de croissance et les économistes anticipent désormais une contraction du produit intérieur brut (PIB) pour le trimestre en cours et le suivant, ce qui devrait dissuader la banque centrale de relever ses taux d'intérêt malgré l'envolée des prix. La livre cédait du terrain face au dollar après la publication des chiffres de l'inflation, à 5,44 pour un dollar vers 13h GMT, contre 5,43 avant les statistiques d'inflation. Si elle a rebondi ces dernières semaines, la monnaie turque accuse encore une chute d'environ 30 % depuis le début de l'année en raison des inquiétudes croissantes liées à l'inflation et à l'influence du président Recep Tayyip Erdogan sur la politique monétaire mais aussi à cause des tensions diplomatiques entre Ankara et Washington. Le ministre des Finances, Berat Albayrak, qui est aussi le gendre du président Erdogan, a déclaré s'attendre à un ralentissement de la hausse des prix. "Nous nous attendons à une évolution beaucoup plus favorable en novembre et en décembre", a-t-il déclaré à la chaîne de télévision privée A Haber. Le gouvernement a appelé le mois dernier toutes les entreprises turques à réduire leurs prix de 10 % jusqu'à la fin de l'année pour lutter contre l'inflation. La semaine dernière, il a annoncé une réduction temporaire des taxes sur plusieurs catégories de produits dont l'automobile, l'électroménager et les meubles. La banque centrale, elle, a porté son principal taux d'intérêt à 24 % en septembre. Mais avec la poursuite de la hausse des prix, les taux d'intérêt réels (corrigés de l'inflation) sont désormais négatifs.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

2^e colloque national sur la démocratie participative

Les intervenants aux travaux du 2^e colloque national sur la démocratie participative organisé, mercredi dernier à Bordj Bou-Arreridj, ont appelé à "associer le citoyen" dans les grands projets pour renforcer et valoriser le rôle de la société civile dans le renforcement de la sécurité sociale et la paix nationale.

Le directeur du laboratoire de la sécurité humaine, Hocine Kadri de l'université de Batna, a souligné la nécessité d'impliquer le citoyen dans les décisions politiques, économiques et administratives, estimant que "la démocratie participative n'élimine pas la démocratie parlementaire mais la consolide, notamment à l'échelle locale, particulièrement aux assemblées communales".

La tenue de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique dont elle constitue "la locomotive" vers le développement, la sécurité sociale et la paix.

Dr Tahar Zouaki de l'université de Khenchela a mis l'accent sur l'association des acteurs de la société civile par le dialogue et la concertation afin d'"immuniser la société contre les risques menaçant la sécurité sociale, dont la toxicomanie, la violence, l'extrémisme et les dangers des mauvais usages des réseaux sociaux".

Tenue à la maison de la culture Mohamed Boudiaf, ce séminaire a été organisé par la section locale de l'association de protection du consommateur avec le concours du laboratoire de "La sécurité humaine : actualité, enjeux et perspective", de l'université de Batna.

BISKRA

Opération d'exportation de 20.000 tonnes de ciment

Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Noureddine Bedoui et Abdelwahid Temmar, ont donné, jeudi dernier depuis la commune de Djemoura, à Biskra, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 20.000 tonnes de ciment par voie ferrée depuis la cimenterie groupe industriel privé algérien Cilas vers le port d'Annaba et puis vers des pays africains. La cargaison de ciment de 20.000 tonnes est une première opération d'exportation d'un total de 60.000 tonnes à partir de la voie ferrée de la commune de Djemoura vers les ports de Djendjen (Jijel) et Annaba pour être commercialisée en Afrique, selon les explications fournies sur place.

La cimenterie du groupe industriel privé algérien Cilas, réalisée dans le cadre d'un investissement privé en partenariat avec le groupe français Lafarge Holcim dont la capacité de production devra atteindre 2,7 millions de tonnes de ciment, ambitionne d'atteindre une capacité d'exportation de 2 millions de tonnes/an d'ici 2020.

Les deux ministres ont salué les performances réalisées par cette cimenterie fonctionnant avec des technologies de production avancées soutenues par une attention particulière à l'empreinte environnementale.

APS

OUARGLA, ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Attribution de 3.503 logements de différentes formules

Un total de 3.503 unités de logements de différentes formules a été attribué, jeudi dernier, dans la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.



PAR BOUZIANE MEHDI

Présidée par le wali d'Ouargla et le wali délégué de Touggourt (160 km d'Ouargla), en présence de nombreux bénéficiaires et de leurs familles, l'opération a été marquée par une remise symbolique de 300 titres d'attribution de ces logements, a indiqué l'APS, précisant que le quota attribué englobe 219 logements de type public locatif (LPL), 80 unités de type promotionnel aidé (LPA), 805 aides à l'habitat rural, 500 autres dans le cadre de la restauration de bâtisses et 1.899 attributions de lots de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux et ce, au titre d'une opération d'envergure à travers le pays initié sous le haut patronage du Président de la République.

Les logements de type LPL sont répartis entre les communes de Mègarine (62 uni-

tés), Hassi-Benabdallah (53), Sidi-Khouiled (42), Aïn el-Beïda (40) et El-Hedjira (22), a détaillé l'APS à qui le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Ouargla, Youcef Hamdi, a affirmé, en marge de la cérémonie, que ce quota de LPL figure parmi un total de 20.000 unités du type dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du dernier programme quinquennal de développement, et dont près de 15.000 unités ont été finalisées et des milliers d'autres sont en chantier et à des taux d'avancement divers.

Dans les prochains jours, une tranche de 3.000 logements de ce même type de construction, finalisée et en phase de raccordement au réseau d'électricité, devra être attribuée à leurs bénéficiaires, a, également, annoncé Youcef Hamdi.

La wilaya a, s'agissant des logements de type LPA, bénéficié d'un programme de

695 unités dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, dont 495 unités ont été finalisées et 134 autres sont en cours de réalisation et ce, en plus de 500 autres unités lui ayant été accordées en 2018, a fait savoir, de son côté, le directeur du logement de la wilaya, Rachid M'hamdi, ajoutant qu'en ce qui concerne les aides rurales, la wilaya s'est vu octroyer entre 1999 et 2016 pas moins de 33.350 aides, dont les travaux de 28.900 unités ont été achevés et ceux de 1.021 autres sont en cours de réalisation, tout en signalant aussi l'inscription en 2017 d'une opération totalisant 2.000 unités.

Selon le même responsable, la wilaya d'Ouargla compte 91 lotissements sociaux couvrant une superficie cumulée de 833 hectares et englobant 17.353 lots de terrains à bâtir.

B. M.

ALGER, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Réception d'un collecteur et du projet de remblayage d'Oued-Ouchayah

Un collecteur sera réceptionné à la fin de l'année en cours au niveau de Oued Ouchayah (Alger), dans le cadre des efforts visant à faire face aux risques d'inondations dans nombre de communes de la capitale, en attendant le parachèvement du projet de remblayage de ce Oued et sa transformation en voie publique à l'horizon 2020, a indiqué, mercredi dernier, le chargé des projets au niveau de la Direction des ressources en eau d'Alger, Abdelhakim Alioua. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets par les membres de la Commission d'urbanisme et d'habitat à l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Alioua a fait état de "la réception, en décembre 2018 au niveau de Oued-Ouchayah, d'un collecteur dont le taux d'avancement des travaux a atteint 96 %", précisant que "ce projet mettra fin au problème d'inondations dans les communes de Birkhadem, Aïn-Naâdja, Bir Mourad-Raïs, Hussein-Dey, Bachdjerrah et Kouba". Evoquant le projet de remblayage d'Oued-Ouchayah pour le transformer en voie publique à l'horizon 2020, le même responsable a indiqué que les travaux enre-

gistrent un taux d'avancement de 40 %.

Il a ajouté que le budget alloué au projet collecteur s'élève à 4,15 milliards de dinars, alors que celui du remblayage d'Oued-Ouchayah est de 3,6 milliards de dinars. Concernant les difficultés entravant la réalisation de ces deux projets, le représentant de la Direction des ressources en eau d'Alger a cité les bidonvilles construits aux abords de l'oued et le problème du jet des déchets solides à l'origine des crues pluviales. Afin de pallier ce problème, des sociétés privées ont été chargées de procéder quotidiennement à des opérations de nettoyage pour éviter l'accumulation des déchets solides, a indiqué M. Alioua faisant état du logement de 400 familles dans des logements décentes. Par ailleurs, la Commission de l'urbanisme et de l'habitat de l'APW d'Alger a effectué une visite d'inspection au lycée Chahid-Kharbouche-Hamoud, à Dergana, et à la station de traitement des eaux usées (Step) de Réghaïa, dont la capacité a été augmentée. Dans ce contexte, la présidente de la Commission, Kheras Zakia, a déclaré que la wilaya d'Alger avait entamé la réalisa-

tion de 11 lycées au niveau "des nouvelles cités" pour assurer à l'ensemble des scolarisés des places pédagogiques, expliquant "qu'il manque seulement une assiette pour l'édification du lycée au niveau de la nouvelle cité d'El-Hammamet, malgré la disponibilité du budget". Concernant les travaux de la deuxième tranche de la Step de Réghaïa, elle a précisé qu'il s'agit d'une extension pour augmenter ses capacités de traitement, notamment avec la construction de nouvelles cités, indiquant que cette station, couvrant les communes de Bordj el-Bahri, Bordj el-Kiffan, Heuraouas, Rouiba, Réghaïa et El-Marsa, visait la préservation du Lac de Réghaïa.

Cette station, a expliqué Mme Kheras, prend en charge l'épuration de 90 % des déchets émanant des unités industrielles situées à Réghaïa pour éviter la pollution de l'environnement.

Les eaux épurées sont destinées à "l'irrigation de l'ensemble des espaces verts à travers la wilaya d'Alger", a soutenu M. Alioua.

APS

ORAN, CHU DOCTEUR-BENZERDJEB »

Bilan des ablations de tumeurs cancéreuses

Au niveau du CHU Dr-Benzerdjeb d'Oran, pas moins de 608 malades atteints de cancer ont subi des interventions chirurgicales de la période s'étalant de juin à fin août de l'année en cours, a indiqué, mercredi dernier, cet établissement sanitaire.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon les précisions de la cellule de communication de cet établissement, 1.791 malades cancéreux ont été pris en charge durant la même période, ainsi, 608 personnes atteintes de cancer ont subi des interventions chirurgicales concernant les différents genres de tumeurs au niveau des différents services hospitaliers du CHU d'Oran, et parmi ces malades, figurent 347 femmes et 24 enfants dont 10 fillettes. Concernant le traitement par chimiothérapie, les différents services concernés ont reçu 1.072 malades pour 3.048 séances de chimiothérapie, a fait savoir l'APS, ajoutant que le nombre de femme ayant subi des séances de chimiothérapie a atteint les 718 cas contre 354 hommes, alors que pour la radiothérapie, le nombre de malades accueillis par le service est de 111 malades ayant bénéficié de 699 séances de radiothé-



rapie. La wilaya d'Oran attend, par ailleurs, la réception d'un nouveau centre de traitement oncologique à Hai USTO dans les prochains mois, et ce centre, situé à proximité de l'EHU 1^{er}-Novembre, devrait être ouvert au premier trimestre de l'année prochaine après la fin des gros œuvres ayant atteint actuellement un taux d'avancement de l'ordre de 75 %. Selon l'APS, ce centre sera doté en matériel médical sophistiqué et disposera de deux accéléra-

teurs nucléaires de haute technologie en matière de diagnostic de la tumeur et son ablation sans toucher aux tissus sains et zones non infectées. Par ailleurs, les responsables du secteur sanitaire de la wilaya misent sur l'ouverture de ce centre qui atténuera de la charge sur le CAC de Misserghine et des services hospitaliers spécialisés en radiologie et en chimiothérapie qui connaissent une forte tension.

B. M.

TAMANRASSET, VISITE DU MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Promotion du tourisme intérieur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a appelé, jeudi dernier depuis Tamanrasset, à l'intensification des efforts pour la promotion du tourisme intérieur.

"Il appartient d'intensifier les efforts pour promouvoir le tourisme intérieur, susceptible de développer les activités touristiques dans le pays et d'œuvrer à attirer le plus grand nombre de touristes nationaux vers ces régions du Sud du pays aux atouts touristiques prometteurs", a indiqué le ministre, lors de l'inspection du nouveau siège de l'Office national du tourisme (ONT) à Tamanrasset.

M. Benmessaoud a, par la même occasion, appelé l'ONT à travailler avec professionnalisme pour drainer des flux importants de touristes vers la région, devant la concurrence des autres agences touristiques et de voyages locales, avant de mettre l'accent sur la dotation de cet organisme en moyens humains et matériels pour un meilleur accueil des flux de touristes.

Le ministre a fait état, en outre, de la prise d'une série de mesures incitatives pour la promotion du tourisme intérieur et l'encouragement des familles à aller découvrir le Sud, dont la signature d'une convention avec la compagnie nationale Air-Algérie portant sur la réduction de 50 % des billets de voyages à destination du Sud du pays et des rabais de 30 % à 40 % des frais d'hébergement au niveau des structures hôtelières publiques.

Il a relevé, entre autres facilitations pour la promotion de la destination du Sud, la



célérité dans l'établissement du visa d'entrée, soit 72 heures, pour les touristes étrangers venant célébrer les fêtes de fin d'année dans la région de l'Ahaggar.

Le ministre du Tourisme a convié, à ce titre, la presse nationale à contribuer à la promotion et la valorisation du tourisme intérieur vers les régions du sud du pays. Des responsables de l'ONT ont fait état de demandes formulées par de nombreux touristes pour des séjours dans la région de l'Ahaggar à l'occasion de la fête de fin d'année.

Mettant à profit sa tournée dans la région, M. Benmessaoud s'est enquis de l'avancement du projet de modernisation et de réaménagement de l'hôtel - Tahat -, totalisant 148 chambres.

Lancée en mars dernier, pour un investissement de plus de deux milliards DA, cette opération, ayant généré 130 emplois et visant l'amélioration des conditions d'accueil, sera livrée en février 2020, sachant que le ministre a donné instruction pour l'inscription d'une autre opération concer-

nant l'aménagement extérieur de cet établissement hôtelier.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a inauguré, par ailleurs, un stade de proximité au quartier Moufflon, une des 8 structures du type programmées dans la ville de Tamanrasset pour une enveloppe de plus de 197 millions DA, avant de mettre en service une piscine récréative au quartier Adriane.

Sur site, M. Benmessaoud a affirmé que la programmation de ces structures traduit la volonté de l'État de promouvoir la pratique sportive dans le Grand Sud.

Le ministre a poursuivi sa tournée par l'inauguration de la résidence "El-Khoudja", renfermant 11 chambres, réalisée au centre-ville de Tamanrasset avec un cachet architectural local.

Selon les explications fournies à la délégation, cette structure d'accueil, qui devra faire l'objet d'une opération d'extension de 11 nouvelles chambres, et exploitera des énergies propres.

Pour le ministre, cette structure constitue un nouvel acquis venant renforcer celles existantes, avant de relever que des efforts sont entrepris pour impulser l'investissement dans la région à la faveur de la mise en place de facilités d'accès aux crédits bancaires pour les promoteurs.

Outre l'inspection du projet du camp Akar-Akar dans la région d'Outoul (20 km de Tamanrasset), le ministre devra présider, au terme de sa visite dans cette wilaya, une cérémonie de remise de titres d'attribution de 350 logements ruraux.

APS

GHARDAIA

133 agressions sur les ouvrages de Sonelgaz

Le nombre d'agressions enregistrées sur les réseaux électricité et de gaz de la wilaya de Ghardaïa a atteint, depuis le début de l'année en cours, un total de 133 agressions, selon la cellule de communication de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz).

Ces agressions sur les ouvrages électriques et gaziers à Ghardaïa connaissent une ascension et entraînent des préjudices financiers pour la société en pénalisant également les abonnés, ont indiqué les responsables locaux de SDC, en marge d'une journée de sensibilisation sur ce phénomène. Elles ont été souvent provoquées par l'exécution de divers travaux effectués par des entreprises de réalisation sans tenir compte du réseau de distribution d'électricité (aérien et souterrain) ainsi que du gaz. Les services de la SDC déplorent le manque de coordination entre les différents services, notamment lors d'exécution de divers travaux, sans tenir compte des plans de situation des ouvrages et invitent les entrepreneurs à se rapprocher de ses services pour éviter des cas d'agression de ses réseaux. Le réseau de distribution de l'électricité de la wilaya de Ghardaïa a subi 31 agressions depuis le début de l'année dont 16 ont été causées aux ouvrages aériens et 15 aux ouvrages enterrés pénalisant 65.127 abonnés. Le réseau de gaz a quant à lui subi 102 agressions sur les conduites pénalisant 5.819 abonnés, selon les chiffres de la SDC Ghardaïa. Ces agressions ont généré à l'entreprise les cinq dernières années, selon le chargé de la communication, un préjudice financier estimé à environ 500 millions DA, représentant le montant des frais de réparation des dégâts causés aux ouvrages et conduites en question.

TINDOUF

20 projets touristiques retenus en 3 ans

Le secteur du tourisme dans la wilaya de Tindouf a été renforcé ces trois dernières années par plus de 20 projets d'investissement, dont certains ont été livrés et d'autres sont en cours de réalisation ou en études, selon le guichet unique de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi). Appelés à contribuer à la promotion des activités touristiques et l'accompagnement des promoteurs, notamment les jeunes, dans la wilaya de Tindouf, ces projets consistent en des structures hôtelières et des agences touristiques et de voyages, a indiqué le directeur du guichet unique de l'Andi, Khaled Bouaam. Pour ce faire, le guichet a accordé son soutien à une dizaine de promoteurs, dont sept investisseurs pour la mise en forme de leurs projets, hôtels et complexes touristiques, qui sont à des taux d'avancement de 40 % à 60 %, et trois autres promoteurs ayant bénéficié du soutien consistant en des assiettes foncières pour la réalisation de motels au niveau des communes d'Oum-Laâssel et de Tindouf et dont les projets sont à 40 % d'avancement. Selon le même responsable, le secteur a été consolidé ces trois dernières années par l'ouverture de trois agences touristiques, inexistantes avant 2014, en plus de l'inscription de cinq autres projets d'investissement en cours d'études. M. Khaled Bouaam a fait savoir, que le secteur a connu lors de cette période un essor, à la faveur de projets accordés aux promoteurs, notamment les jeunes, via l'Agence nationale de développement de l'investissement, à la faveur de la stratégie prônée par l'État visant la promotion de ce secteur créateur de richesse et d'emplois.

CAMEROUN

Paul Biya a prêté serment pour un septième mandat

Le Président camerounais Paul Biya, 85 ans, dont 36 au pouvoir, a prêté serment mardi à Yaoundé pour un 7^e mandat après sa réélection le 7 octobre avec plus de 71 % des voix, ont constaté des journalistes de l'AFP. "Je le jure", a répondu en anglais le chef de l'Etat aux questions du président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguié Djibril, lui demandant notamment s'il jurait "devant Dieu et les hommes" de "veiller au bien général de la Nation", "à son intégrité" et à son "unité". La prestation s'est déroulée devant les députés et les corps constitués rassemblés à l'Assemblée nationale de Yaoundé. Elle s'est tenue au lendemain de l'enlèvement de 79 élèves à Bamenda, capitale de la région anglophone du Nord-Ouest qui, avec l'autre région anglophone du Sud-Ouest, est en proie à un conflit armé depuis de ans entre séparatistes et forces armées. Les recherches étaient toujours en cours mardi pour les retrouver. "Dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, des forces négatives ont cru pouvoir profiter de revendications d'ordre corporatistes pour essayer de mettre en oeuvre un projet de sécession. Il va sans dire que l'objectif des sécessionnistes porte atteinte à notre Constitution", a déclaré M. Biya dans son discours prononcé en français après sa prestation de serment. "Contre vents et marées, nous avons (durant ce dernier septennat) maintenu notre cap vers l'émergence, le Cameroun "avance résolument dans la voie du progrès", a-t-il dit, affirmant que "c'est un septennat des grandes opportunités qui s'ouvre aujourd'hui". Un impressionnant déploiement de la police et de la gendarmerie était visible à Yaoundé où des opposants ont annoncé qu'il entendaient manifester contre la réélection qu'ils estiment "frauduleuse" de Paul Biya. La journée de mardi a été décrétée jour férié au Cameroun à l'occasion de la prestation de serment de M. Biya.

POLOGNE

L'opposition remporte les grandes villes aux municipales

A Cracovie, Gdansk et Kielce, les candidats soutenus par l'opposition ont remporté dimanche plus de 64 % des voix face à leur rivaux conservateurs au deuxième tour des élections locales. Ce résultat, annoncé par les grandes chaînes de télévision du pays, doit encore être confirmé par la Commission électorale. Il constituera alors un revers conséquent dans les grandes villes pour le parti au pouvoir Droit et justice. Dès le premier tour il y a quinze jours, l'opposition s'était adjugé les mairies de plusieurs autres villes, dont Varsovie, Lodz, Poznan, Lublin et Wrocław. Ce dimanche, les Polonais ne votaient que pour les maires des villes et des villages, la composition des assemblées régionales ayant été fixée au premier tour. Si le PiS a échoué dans les grandes villes, il a en revanche marqué le pas dans les régions. Les conservateurs sont arrivés en tête dans neuf des seize assemblées régionales, avec une majorité absolue dans six d'entre elles, alors qu'il n'en avait remporté qu'une seule en 2014. La coalition civique, composée des deux partis libéraux d'opposition (Plate-forme civique et Nowoczesna) l'a emporté dans sept assemblées régionales, mais n'a obtenu la majorité que dans une d'entre elles. Pour gouverner dans les autres, elle devra former une coalition soit avec le Parti paysan (PSL), son allié naturel, soit avec le parti social-démocrate (SLD), soit encore avec des comités indépendants.

Agences

TUNISIE

Prolongation de l'état d'urgence en vigueur depuis trois ans

La présidence tunisienne a annoncé mardi la prolongation jusqu'au 6 décembre de l'état d'urgence, en vigueur dans le pays depuis désormais trois ans, à la suite d'une série d'attaques jihadistes sanglantes en 2015.

Cette nouvelle prolongation intervient une semaine après un attentat suicide sur la principale avenue de la capitale, qui a fait 20 blessés légers. Sans donner d'explications sur les raisons de cette prolongation, la présidence indique que le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi a pris cette décision après avoir consulté le président du Parlement mais aussi le Premier ministre Youssef Chahed, avec qui les relations sont tendues. La présidence a fait savoir lundi soir qu'elle n'approuvait pas le remaniement annoncé par M. Chahed, qui touche 13 ministères mais n'entraîne pas de changement majeur dans les principaux postes gouvernementaux. Ce remaniement n'a pas besoin d'être entériné par le président. L'instabilité politique qui augmente à l'approche des scrutins présidentiel et législatif prévus en 2019 inquiète nombre d'observateurs, la



Tunisie restant fragilisée, en dépit d'une reprise de la croissance, par un chômage et une inflation qui exacerbent des tensions sociales fortes, près de huit ans après la révolution. L'état d'urgence avait été proclamé dans tout le pays le 24 novembre 2015 après un attentat, revendiqué par le groupe extrémiste Etat islamique (EI), contre un bus de la sécurité présidentielle en plein Tunis, qui avait fait 12 morts. L'année 2015 avait été aussi marquée par deux autres attentats sanglants de l'EI contre des touristes au musée de Bardo à Tunis et dans une zone touristique de Sousse qui avaient fait au total 60 morts (59 touristes et un policier). La dernière attaque de grande ampleur en Tunisie remonte à mars 2016, lorsque des dizaines de jihadistes avaient attaqué des installa-

tions sécuritaires à BenGuerdane, à la frontière avec la Libye.

La Tunisie qui a fait face après la révolution de 2011 à l'émergence de groupes jihadistes, continue à perdre chaque année des militaires et policiers tués notamment dans les zones montagneuses frontalières de l'Algérie. Le 29 octobre, une trentenaire sans emploi a déclenché une charge explosive artisanale qu'elle transportait sur l'avenue Bourguiba, en visant une patrouille de policiers, le premier attentat dans la capitale depuis trois ans.

L'état d'urgence octroie des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre. Il permet notamment l'interdiction des grèves et des réunions "de nature à provoquer (...) le désordre" ou encore l'adoption de mesures "pour assurer le contrôle de la presse".

IRAK

Les postes vacants au gouvernement absents de l'ordre du jour du Parlement

L'attribution des postes vacants au sein du gouvernement irakien ne figurait pas à l'ordre du jour de la séance parlementaire de mardi, alors que la Défense et l'Intérieur, entre autres, n'ont toujours pas été attribués en raison de divisions entre députés. Le 25 octobre, plus de cinq mois après les législatives, le Parlement avait accordé sa confiance à 14 ministres du cabinet de l'indépendant Adel Abdel Mahdi, dont ceux des Finances et du Pétrole, deux postes-clés dans le pays deuxième producteur de l'Opep. Mais en raison de divisions, huit postes n'avaient pas été soumis au vote des députés. Le Parlement avait alors annoncé lever sa séance jusqu'à mardi. Mais alors que les députés étaient

rassemblés mardi au Parlement, dans l'ultra-sécurisée Zone verte de Bagdad, l'ordre du jour communiqué par le Parlement ne mentionnait pas la question du gouvernement ou d'un nouveau vote de confiance. Dans un Parlement très fragmenté né d'un système calibré pour éviter tout retour au parti unique du dictateur Saddam Hussein, la liste des ministres est toujours le fruit de longues négociations autour de personnalités de consensus. Cette fois-ci, des parlementaires se sont élevés contre plusieurs candidats, certains avançant que la commission en charge de la débaassification - du nom du parti Baas de Saddam Hussein - devait d'abord vérifier leur passé. De ce fait, les portefeuilles de l'Intérieur et

de la Défense, cruciaux dans le pays qui sort de trois années de guerre contre les jihadistes, ont pour le moment été confiés au Premier ministre Abdel Mahdi. Le nouveau gouvernement fait face à l'immense défi de la reconstruction dans un pays ravagé par trois années d'occupation du groupe Etat islamique (EI) et autant de durs combats. Il devra également s'attaquer à plusieurs fléaux qui ont suscité des manifestations ayant dégénéré en violences meurtrières: la prévarication dans le 12^e pays le plus corrompu au monde, les pénuries d'électricité et la déliquescence des services publics.

GRANDE-BRETAGNE

Les Britanniques préféreraient rester dans l'UE

Selon un sondage effectué auprès de plus de 20.000 personnes, 54 % des Britanniques seraient aujourd'hui contre le Brexit. Un nouveau référendum sur le Brexit verrait le camp du maintien dans l'Union européenne l'emporter par 54 % des voix, selon un sondage révélé lundi par la chaîne Channel 4. Le sondage a été effectué en ligne par la société Survation auprès de 20.000 personnes, dans toutes les circonscriptions

du Royaume-Uni, entre le 20 octobre et le 2 novembre. Il est présenté comme le "plus grand sondage d'opinion indépendant sur le Brexit". "Nous estimons désormais que le Royaume-Uni voterait pour rester au sein de l'UE par une majorité de 54 % des voix contre 46 %" en faveur du retrait, affirment les auteurs de l'enquête dans un communiqué. Le référendum sur le Brexit, organisé le 23 juin 2016, avait

vu 52 % des Britanniques soutenir la sortie de leur pays de l'UE. "Le soutien à la sortie de l'UE a diminué de manière significative dans les territoires qui ont enregistré le plus fort vote en faveur du Brexit en 2016", explique Survation. Le vote en faveur du retrait reculerait ainsi de plus de 14 points, à 48,29 %, dans le district londonien de Barking and Dagenham, selon l'enquête d'opinion. Ce recul est supé-

rieur à 10 points dans plusieurs villes pro-Brexit d'Angleterre, dont Southampton (-12,01), Sunderland (-10,73) ou encore Middlesbrough (-10,54). Dans la circonscription de Boston (est de l'Angleterre), qui avait enregistré le plus haut score en faveur du Brexit en 2016 à 75,56 %, celui-ci retomberait de plus de cinq points, à 70,36, si un nouveau référendum était organisé.

Agences

23^E SILA

***Balak*, dernier roman d'Amari Chawki**

Dans son dernier roman "Balak", un texte à la légèreté trompeuse, le romancier et chroniqueur Amari Chawki invite son lecteur à de profonds questionnements sur le hasard, le destin et le choix, relançant le débat sur la place de chacune de ces notions dans la vie quotidienne.



Le roman maghrébin au centre d'une rencontre

Le roman maghrébin, concept et caractéristiques, a été au centre d'une rencontre organisée lundi par des écrivains et des critiques, dans le cadre du 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila).



23^e SILA

Balak, dernier roman d'Amari Chawki

Dans son dernier roman "Balak", un texte à la légèreté trompeuse, le romancier et chroniqueur Amari Chawki invite son lecteur à de profonds questionnements sur le hasard, le destin et le choix, relançant le débat sur la place de chacune de ces notions dans la vie quotidienne.

Paru récemment aux éditions Barzakh, ce roman de 173 pages est le deuxième d'une série de quatre romans à caractère scientifique, annoncée par l'auteur, et où il explore "le hasard, la gravité l'énergie et l'inconscient".

Balak lance une énigme à rebours sur 43 jours pendant lesquels il relate le quotidien du jeune Balak, qui travaille comme rédacteur de modes d'emploi. Balak est aussi membre de la secte des "Zahiroune" dirigée par "le grand Zahir", un sorte de gourou qui croit à "la suprématie du hasard en tant que divinité" et non comme un "phénomène aléatoire et imprévisible". Suivant ce raisonnement où tout se réduit à une logique empirique pouvant expliquer le fait du hasard lui-même, Balak, par exemple, "allume une cigarette pour faire venir le bus plus rapidement" tout en étant cer-



tain de faire partie des fumeurs qui ne seront pas malades, vole un téléphone "pour sortir sa propriétaire de la monotonie" et l'offre à un petit garçon qui "ne se trouvait pas là par hasard", et rencontre dans le bus la jolie Lydia qui arrive à tenir un débat sur le hasard, en défendant le destin. Le récit de Amari Chawki se passe entièrement à Alger, entre les grandes artères de la capitale et La Casbah, où la secte tient ses réunions secrètes dans des douches publiques. A La Casbah, "la vieille ville qui tanguait au bord de l'écroulement", Balak est pris en filature par un "suiveur" professionnel travaillant à mi-temps pour le bureau de la direction des sectes au ministère de

l'Intérieur. Ce service, qui surveille les activités des différentes sectes et les classe par "ordre de dangerosité", a pour mission de traquer la diversité des points de vue convaincu qu'il est de "la perfection du chiffre un et de la pensée unique", ironise le narrateur. Avec une bonne touche d'humour et de dérision, l'auteur tente de démêler l'écheveau des croyances liées au destin et au hasard par un discours scientifique complexe, dans un monde où "il faut aller vite sans aller loin et rester sûr de tout en avançant vers l'aldéatoire". Philosophique, ce roman interpelle le lecteur à qui il offre des alternatives, où le libre arbitre donne tout son sens au choix

et à la responsabilité de l'homme face à fatalité et au destin. Géologue de formation, Amari Chawki qui explorait la gravité dans *L'âne mort* (2014), réussit encore une fois, à travers Balak, à trouver un équilibre entre le discours et le jargon scientifiques, et la littérature. Né en 1964 à Alger, Amari Chawki avait publié son premier roman en 2006, *Après-demain*, suivi par *Le faiseur de trous* (2007), le récit *Nationale 1* (2008), et *L'âne mort*. L'auteur est également chroniqueur et caricaturiste. Plus récemment, il a été engagé par Karim Moussaoui en tant qu'acteur dans son film *En attendant les hirondelles*.

Des réserves émises sur certains titres exposés

Le président de la commission de lecture et de suivi, Djamel Foughali, a affirmé, mardi à Alger, que "les réserves émises sur certains titres exposés dans le cadre du 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila) obéissent à la loi sur le livre de 2015 et non au principe d'interdiction". Dans une déclaration à l'APS, M. Foughali a indiqué que la commission de lecture et de suivi, composée de 10 membres représentant plusieurs secteurs (l'Éducation, la Culture, les Affaires religieuses et les Wakfs, les Affaires étrangères, l'Information, les douanes et autres), s'est référée à l'article 8 de la loi de 2015, règlementant "les activités et le marché du livre", dans les réserves émises sur certains livres, ajoutant que les réserves annoncées, à ce jour, interviennent en "prolongement" de l'action initiée il y a quelques mois. Cependant, il ne s'agit pas là "d'interdiction ou de censure", a-t-il dit. La commission de lecture a procédé, quelques mois avant l'ouverture du Salon, à une "pré-lecture" des listes envoyées par les éditeurs au commissariat du

Salon, et "émis des réserves sur 53 titres", a indiqué M. Foughali, ajoutant que "plusieurs livres" avaient fait l'objet de réserves dès l'ouverture de cette manifestation, sans toutefois en préciser le nombre. "L'opinion publique qui suit l'événement ne semble pas bien assimiler la méthode de travail de la commission", a-t-il poursuivi, précisant que cette dernière est "autonome et jouit d'une liberté totale, en vue de garantir la réussite de cette manifestation". Concernant la fermeture du stand de l'éditeur iranien "Ahl Al-Bayt", en raison du "non règlement des droits liés à la surface d'exposition", selon les explications des organisateurs données précédemment, outre l'annonce par les services des Douanes faite à la presse nationale relative au retrait d'un dictionnaire au niveau du stand marocain, car contenant une carte ne reconnaissant pas le Sahara occidental, le responsable a indiqué que "la commission est habitée, dans le cadre de ses missions, à s'enquérir des livres exposés dont les dictionnaires". Des agents de Douanes sont présents

aux entrées et aux sorties du Palais des expositions, accomplissant leurs missions de contrôle des opérations de vente en gros, interdites en vertu du règlement intérieur du Sila, ainsi qu'au niveau des stands, a-t-on constaté. Une présence que le même responsable a expliqué par le fait que ces agents agissent "sur directive de la commission". "Aucune interdiction, ni censure n'ont été exercées sur les éditeurs, depuis les préparatifs jusqu'à l'ouverture de la 23^e édition de ce salon", a affirmé Mohammed Igherib, coordinateur de la commission d'organisation. Il a rappelé, à ce propos, le règlement intérieur du Sila qui organise la participation des éditeurs, conformément aux lois du pays "dont celle qui stipule que tout ouvrage portant atteinte à la souveraineté nationale, à l'Islam et à l'enfance ou faisant l'apologie de la violence, du terrorisme et du racisme sont interdits". Le retrait de titres non mentionnés sur la liste officielle est "une simple formalité" (selon l'article

19 du règlement intérieur), sachant que les livres "seront restitués" à leur propriétaire, dès son retour à son pays, a-t-il ajouté. M. Iguerb a rappelé que le Sila "n'est pas contre le livre religieux, mais accorde plutôt la priorité aux ouvrages littéraire, technique, scientifique et universitaire" et ce conformément à l'article 21 du règlement intérieur, remis aux participants, afin de prendre connaissance des instructions à respecter durant cette manifestation. Répondant à une question relative au contrôle des livres durant le salon, M. Iguerb a précisé que cette mission incombe à la commission interministérielle qui fait preuve "de compréhension, d'ouverture et de rigueur en matière d'application de la loi". Le 23^e Sila se poursuit jusqu'au 10 novembre, avec l'organisation de rencontres thématiques sur le livre et l'édition. Près de 300.000 titres d'éditeurs algériens et étrangers y sont exposés.

Les éditions Z-link proposent 4 albums de BD au Sila



Les éditions "Z-link", spécialisées dans la bande dessinée et le manga algérien, proposent quatre nouveaux albums de jeunes bédésistes algériens publiés à l'occasion du 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila): une présence timide, même si le 9^e art revient au salon du livre pour la cinquième année consécutive.

Très attendu par les amateurs de manga, le bédésiste Saïd Sabaou signe le troisième volet de la série *Houma Fighter* (combattant de quartier), relatant la suite des aventures du kick boxeur Sofiane Bekhti, un personnage burlesque converti au combat de rue après son renvoi de la fédération et qui souhaite toujours quitter le pays clandestinement. Dans cette nouvelle œuvre dans le genre *Shōnen* (manga destiné aux garçons), Saïd Sabaou met en scène un tournoi, dans une arène rappelant d'entrée de jeu le célèbre manga japonais *Dragon Ball*, entre des combattants venus de toute l'Algérie dans des confrontations loufoques et décalées. L'auteur crée ainsi des héros dotés de super pouvoirs, à mi-chemin entre la culture populaire algérienne et le manga. Dans la même veine, l'auteur Fella Matougui propose au visiteur du salon le troisième et dernier tome de son album *Ghost* (fantôme) qui suit les aventures du jeune Nadjib coincé dans un monde dont il ne soupçonnait pas l'existence. Entre la vie et la vie, Nadjib lutte pour sa survie dans ce monde de pure fiction, peuplé de créatures aux pouvoirs surnaturels. Une nouvelle recrue chez Z-link, la jeune auteure Amina Boukhaboul, rejoint le catalogue de l'éditeur avec son ouvrage *Lost Land* (Le monde perdu). Son histoire s'inspire elle aussi de la vaste culture manga japonaise relatant les péripéties d'un jeune combattant, Chihab, qui décide de libérer son pays, le Yakutan. Ce pays imaginaire, qui renferme un secret attirant la convoitise de toutes les nations, a été conquis dans le sang par un clan de terribles guerriers. Un seul village résiste encore et se dresse contre l'invasion barbare du Yakutan. A travers un nouveau Dz Seinen (manga destiné à un lectorat de jeunes adultes), les trois auteurs Aidjabi Rassim, Saihia Ahmed et Saihia Rachid cosignent une nouvelle œuvre intitulée *Cycle Of War* (Le cycle de la guerre), une immersion totale dans l'univers mythologique mettant en scène dans un album original la guerre entre les humains et les elfes (créatures tirées du folklore populaire scandinave). Cet univers qui a nourri plusieurs œuvres dans le monde du cinéma, dont la fameuse saga *Le seigneur des anneaux*, est proposé aux visiteurs du salon sous la forme d'une BD aux influences occidentales. La BD en cinq chapitres dépeint un soulèvement dans le royaume des elfes après plusieurs offensives victorieuses des humains. *Cycle Of War* avait reçu le Prix international du dernier Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

L'éditeur Z-link qui occupe un stand à part au 23 Sila juge légitime sa présence au Sila, majoritairement réservé à la littérature et au livre technique, mais où la bande dessinée trouve un "public assez large" parmi les visiteurs, affirme-t-il.

Le roman maghrébin au centre d'une rencontre

Le roman maghrébin, concept et caractéristiques, a été au centre d'une rencontre organisée lundi par des écrivains et des critiques, dans le cadre du 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila).



À l'entame de cette rencontre, les intervenants se sont interrogés sur l'authenticité et la véricité du concept du roman maghrébin, ses constantes, ses caractéristiques et ses points de différence avec le roman du "machreq".

Évoquant le roman maghrébin, le romancier tunisien Chokri Mabkhout, lauréat du prix international du roman arabe *Booker 2015* pour son roman intitulé *Taliani*, a estimé nécessaire de procéder "au décortiquage de ce concept pour mieux savoir si celui-ci dispose de constantes en termes d'expression et d'écriture". Le roman se veut un trait d'union entre les Humains, quel que soit leur milieu, car il va au-delà de l'espace géographique (maghrébin) pour transmettre au lecteur de nouvelles connaissances avec un style particulier, a affirmé le romancier, précisant que ce débat incombe en réalité au critique et non au romancier dont le seul souci est de présen-

ter une œuvre à valeur artistique et compétitive sur le marché du roman tant arabe que mondial. Pour sa part, l'écrivain algérien Lahbib Sayah a dit préférer être, avant tout, "un écrivain algérien, pour transmettre aux autres le message d'une culture, d'une civilisation et d'un être algériens". Le critique et chercheur marocain Charafeddine Majdouline s'est interrogé, de son côté, sur l'utilité de confiner le roman dans une zone géographique, en dépit de l'existence de facteurs caractérisant l'œuvre littéraire au Maghreb, tel que le bilinguisme dans l'écriture (romans français et arabes). A ce propos, il a relevé "les influences orientale et méditerranéenne sur ces romans",

accompagné d'un retour au source des romanciers maghrébins vers leur amazighité, patent dans certaines de leurs œuvres. Le roman dans ces trois pays (Algérie, Maroc et Tunisie) a connu une progression fulgurante marquée par une activité éditoriale intense durant les dernières années, a-t-il noté. Le roman attire des écrivains de différents domaines scientifiques et cognitives. Il a été également question lors de cette rencontre de la traduction qui se fait souvent dans d'autres pays notamment européens. Les vues divergent à ce sujet, d'autant que pour certains, les romans d'expression française

son les plus traduits vers d'autres langues, même plus que les romans arabes. D'autres participants pensent qu'au contraire, certaines œuvres arabes ont obtenu un franc succès et ont été traduites vers plusieurs langues. Se basant sur sa propre expérience, Chokri Mabkhout a relevé le désir permanent du lecteur maghrébin de s'enquérir de la littérature étrangère, au détriment de celle de sa région, ajoutant que la traduction de son roman *Taliani* en allemand n'a pas eu l'écho escompté, l'explicitant par le manque de curiosité chez certains lecteurs qui ne font même pas l'effort de découvrir l'Autre. Le 23^e Sila se poursuit jusqu'au 10 novembre en cours.

La Bataille d'Alger projetée à Paris dans le cadre du 90^e anniversaire d'Ennio Morricone

Le célèbre film de Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger*, sera projeté à Paris à l'occasion du 90^e anniversaire de l'un des plus grands musiciens de cinéma Ennio Morricone qui dirigera le 23 novembre l'Orchestre symphonique national tchèque ainsi qu'un chœur composé de plus de 75 chanteurs. Ce concert, qui se déroulera à l'AccorHotels Arena de Bercy, reprendra ces plus grandes musiques de film au terme de la tournée "60 Years of Music World Tour", a-t-on appris mardi des organisateurs. Globalement, la manifestation se décline en une Masterclass, une programmation dédiée (à la Cinémathèque), un concert à

Bercy et la parution d'un livre dont il est l'auteur (*Ma musique, ma vie : à la recherche de ce son*). Le livre, paru le 18 octobre dernier, résulte de trois années d'entretiens entre Ennio Morricone et le compositeur Alessandro De Rosa. Ce sont trois années d'échanges "passionnés" au fil desquels émerge la trame d'une autobiographie unique en son genre, selon les organisateurs. Dans le cadre de l'exposition "Il était une fois Sergio Leone" à la Cinémathèque française, une programmation de certains des films pour lesquelles il a écrit la musique sont projetés du 21 au 26 novembre, avec une rencontre prévue le 22 novembre.

Outre *La Bataille d'Alger*, les films projetés sont *A l'aube du cinquième jour* (Giuliano Montaldo), *La Chose* (John Carpenter), *Mission* (Roland Joffé), *Quatre mouches de velours gris* (Dario Argento), *Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon* (Elio Petri), *Queimada* (Gillo Pontecorvo), *Colorado* (Sergio Sollima), *Chi L'ha Vista Morire ?* (Aldo Lado), *Sacco et Vanzetti* (Giuliano Montaldo), *Le trio infernal* (Francis Girod) et *La tarentule au ventre noir* (Paolo Cavara). Ennio Morricone, né le 10 novembre 1928 à Rome, est un compositeur, producteur et chef d'orchestre italien. Il a composé la musique de plus de 500 films et programmes télévisés, et vendu plus de 70 millions de disques dans le monde tous genres confondus. Durant sa carrière, il a reçu plusieurs récompenses émanant de l'Academy Awards, British Academy Film Awards, Golden Globe Awards, Grammy Awards et Nastro d'Argento. En 2010, il reçoit le prix Polar Music. Le 26 février 2016, il a obtenu son étoile sur le *Hollywood Walk of Fame* (2.574^e étoile) et quelques jours plus tard, il remporte l'Oscar de la meilleure musique de film pour *Les Huit Salopards*. Il devient ainsi, à l'âge de 87 ans, le plus vieux récipiendaire de toute l'histoire des Oscars.

GUERRE DE LIBÉRATION

Le rôle de la littérature et des arts à faire connaître la cause algérienne mis en exergue

Les participants à une rencontre nationale sur la littérature révolutionnaire, organisée mardi à Tlemcen, ont affirmé que la littérature et les arts ont joué un grand rôle à faire connaître la cause algérienne durant la guerre de libération nationale.

L'universitaire, spécialisé dans l'histoire, Chaïb Megnounif, de Tlemcen a souligné, lors de cette rencontre organisée par le palais de la culture Abdelkrim-Dali sous le thème *La révolution algérienne et la création littéraire*, que les poètes du melhoun ont eu une contribution efficace à faire connaître la cause algérienne et les crimes du colonisateur français à travers leurs poèmes. Les poètes du Melhoun ont ravivé le sentiment patriotique chez les citoyens pour une mobilisation autour de la glorieuse Armée de libération nationale et des militants. Les qacidae du Melhoun ont témoigné des étapes de la guerre de Libération nationale dont des poèmes de Fatima Mansouri de la wilaya d'El-Oued, qui a été emprisonnée plusieurs fois à



l'époque coloniale à cause des ses vers. Le metteur en scène Samir Zemmouri d'Oran a évoqué la première troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) créée en 1958 à Tunis sous la direction de l'artiste, écrivain et dramaturge Mustapha Kateb, composant pour le théâtre et la chanson. Le doyen du théâtre Mohammed Boudia accompagnait Mustapha Kateb dans ses campagnes de sensibilisation des artistes algériens du pays et de l'étranger en intégrant plus de 30 comédiens dont Rouiched, Taha Lamri, Abdelhalim Rais,

Hassan El Hassani Fadéla Dziria et autres dans la troupe de théâtre, a-t-il rappelé. Samir Zemmouri a indiqué que ces artistes ont contribué à faire porter haut la cause algérienne décrivant la souffrance du peuple algérien et dénonçant les affres du colonisateur français dans les pièces théâtrales dont *El Khalidoune* (Les immortels) et *Les enfants de La Casbah* qui ont sillonné plusieurs pays arabes et étrangers dont l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, La Libye, l'ex URSS et l'ex-Yougoslavie dans le cadre de tournées artistiques de soutien à la cause algé-

rienne. Les œuvres théâtrales relataient la souffrance du peuple algérien sous le joug du colonialisme et leurs séquelles après l'indépendance du pays où Mustapha Kateb fut désigné directeur du Théâtre national algérien (TNA) en 1963, dont la pièce *132 ans* du dramaturge Ould Abderrahmane Kaki, *Le cadavre encerclé* écrite par Kateb Yacine et mise en scène par Mustapha Kateb et *Les martyrs reviennent cette semaine* de Tahar Ouattar qui a obtenu le grand prix au festival de Carthage (Tunisie) en 1987.

Cette rencontre, qui a enregistré la participation de poètes, réalisateurs et dramaturges de 14 wilayas du pays, a été marquée par des récitals poétiques du recueil du poète martyr Rabia Bouchama et un hommage à l'enseignant de littérature arabe à l'université de Tlemcen, Ahmed Taleb qui a écrit plusieurs thèmes sur la littérature de la révolution. Le poète martyr Rabia Bouchama, né en 1916 dans la wilaya de Sétif, a adhéré l'Association des ulémas musulmans algériens et a pris part à la guerre de libération nationale. Il fut prisonnier plusieurs fois et torturé par le colonisateur français. Il tomba au champ d'honneur en 1959 laissant derrière lui plusieurs œuvres dont son recueil de poésie publié par le musée national du moudjahid.

Mostaganem : présentation en avant-première de la pièce *Nour*

La générale de la pièce théâtrale *Nour* dédiée aux enfants, a été présentée mardi au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem.

Le jeune public, venu nombreux au théâtre régional, a apprécié cette nouvelle œuvre artistique du metteur en scène Draoui Fethi, écrite par Lakhel Ahmed et encadrée par Abbar Azzeddine avec la participation de jeunes comédiens novices.

Les faits de cette pièce tournent autour de plusieurs objets lumineux dont la lampe, la bougie, la chandelle et les allumettes formant une seule famille : *Nour* (lumière). L'égoïsme et la haine de certains cassent ce lien familial et crée des problèmes avant que le côté éclairé de chacun finit par contribuer au pardon et au retour de la chaleur des relations, a souligné la directrice du théâtre régional, Nabila

Mohammedi. La production de cette œuvre théâtrale a été précédée par une formation encadrée par des spécialistes sur la mise en scène théâtrale et les techniques d'écriture dramatique et d'interprétation. Ces ateliers de formation ont contribué à la production de cette pièce dédiée aux enfants après le développement du conte, le choix des comédiens et la répartition des rôles, l'amélioration du jeu sur scène et l'assis-

tance du metteur en scène à présenter un drame avec attention.

Cette pièce se caractérise par l'utilisation d'un spécialiste du langage des signes pour les sourds-muets.

La nouveauté du théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem consiste en la préparation d'une nouvelle représentation pour adultes sur les problèmes quotidiens des adolescents.

Les bienheureux de Sofia Djama projeté à Alger, et à Oran et Béjaïa dès mercredi

La fiction *Les bienheureux*, premier long métrage de la réalisatrice Sofia Djama, une immersion légère dans la société algérienne de l'après-terrorisme, à travers deux générations a été projeté mardi Alger à la presse, à la veille de son passage sur les écrans à Oran et Béjaïa.

Après les courts métrages *Les 100 pas de monsieur X* et *Mollement un samedi matin* Sofia Djama propose aux cinéphiles algériens *Les bienheureux*, programmé en salle dès mercredi à la cinémathèque dans d'Oran, d'Alger et de Béjaïa, bien après sa distribution en France, en Belgique et en Tunisie.

D'une durée de 102 mn, cette comédie dramatique sortie en décembre 2017, a pris part à plusieurs festivals prestigieux à l'exemple de la Mostra de Venise, en Italie.

Dans un premier niveau de narration le film relate le quotidien d'un couple de

quinquagénaires, Amel campée par Nadia Kaci, et Samir joué (Sami Bouadjila), tiraillés entre l'idée de quitter l'Algérie pour rejoindre leur fils à l'étranger et celle d'y rester sans qu'aucune raison objective ne les y pousse.

Le couple replonge dans ce dilemme à l'occasion d'une discussion animée avec des amies installées à l'étranger au début des années 90 pour fuir la violence terroriste qui s'est abattue sur l'Algérie.

Rêvant d'un meilleur avenir pour leur fils, Amel tente de convaincre son mari - un médecin qui éprouve toutes les peines du monde à ouvrir une clinique - de l'inscrire pour des études à l'étranger. La scène se passe lors d'une soirée où le couple est supposé fêter son 20^e anniversaire de mariage.

Au second plan, se déroule le quotidien des enfants: de jeunes adultes perdus entre le style de vie de leurs parents - instruits

et ouverts à la vie - et l'environnement ambiant dominé par des visions rétrogrades et l'activisme des intégristes qui s'immiscent jusque dans l'intimité et la vie privée des individus.

La talentueuse Lina Khoudri qui a décroché le prix de la meilleure interprétation féminine de la Mostra de Venise, joue dans ce film le rôle de Feriel, la jeune fille traumatisée par le suicide de sa mère, violée et torturée. Tout s'occupant d'un père dévasté par ce drame, Feriel aspire à vivre pleinement, malgré la méchante cicatrice qui lui balafre le cou. Une interprétation juste sur la force de l'élan vital, face à la fatalité et au défaitisme.

A l'opposé Fahim, fils de Amel et Samir, et son ami Reda se débattent dans leurs contradictions, aux prises avec une religiosité mortifère, d'un côté, et les tentations de l'alcool et du cannabis de l'autre. La crise que traversent les deux jeunes

gens -les jettent dans une détresse psychologique extrême et creuse davantage le faussé qui les sépare de leurs géniteurs.

Depuis sa sortie, *Les bienheureux* a reçu plusieurs distinctions: le Prix de la meilleur réalisation du Festival international de Dubaï, les Prix du scénario, de la critique et celui de l'interprétation pour Nadia Kaci au Festival d'Assouan (Égypte), le Prix Bayard de la meilleure première œuvre au festival de Namur, ou encore celui de la mise en scène au festival de Minneapolis (USA), entres autres. En plus de la consécration de Lina Khoudri à la Mostra de Venise, d'autres acteurs du film ont été primés dont Nadia Kaci au festival d'Assouan et Amin Lansari (meilleur espoir masculin de l'Académie du film africain).

Un nouveau spray nasal contre tous les types de grippe !

Et si bientôt un simple spray nasal suffisait à vous protéger efficacement contre les différents virus de la grippe en circulation ? Une sorte de vaccin universel en quelque sorte. C'est du moins ce qu'envisagent des chercheurs après être parvenus à produire des anticorps artificiels qui protègent les souris contre une soixantaine de souches du virus.

Chaque année, à l'entrée de l'hiver, c'est la même rengaine. La grippe arrive et les autorités sanitaires nous encouragent à la vaccination. L'ennui est que le vaccin contre la grippe n'est pas efficace contre toutes les souches du virus. C'est pourquoi des chercheurs ont travaillé sur une alternative. Ils présentent aujourd'hui une solution qui pourrait combattre pas moins d'une soixantaine de souches du virus de la grippe.

Le tout grâce à l'ingénierie des anticorps. Et aux lamas ! Le camélidé produit, en effet, des anticorps particulièrement intéressants du fait de leur petite taille. Les chercheurs ont d'abord injecté à des lamas, un vaccin contenant trois virus de la grippe ainsi que des protéines virales de surface de deux autres souches. Les quatre anticorps résultants se sont montrés capables de neutraliser, chacun, de nombreuses souches de la grippe.

Efficace contre 60 souches du virus de la grippe

Les chercheurs ont ensuite conçu un gène exprimant une protéine dérivée de ces quatre anticorps. Et ils l'ont intégré à un virus inoffensif - un virus adéno-associé (AAV) - qui a déjà fait ses preuves dans des expériences de thérapie génique. Les essais en laboratoire ont montré que le super anticorps empêchait l'infection par 60 virus différents de la grippe, aussi bien du groupe A que du groupe B.

Pour tester la validité de la solution sur le vivant, les chercheurs ont, entre autres méthodes d'application, injecté les anticorps dans les narines de souris. Les taux de survie à la grippe des souris traitées se sont révélés significativement plus élevés que ceux des souris non traitées. Des tests doivent désormais être menés sur l'Homme.

Contre la dépression, prenez des bains chauds !

En Suisse alémanique, on apprécie de longue date les thermes où l'on se délasse dans les bains d'eau bouillonnante et les piscines d'eau minéralisée. Ce n'est donc pas un hasard si des chercheurs de l'université de Fribourg ont pensé à utiliser cette thérapie pour soigner la dépression. Six chercheurs ont ainsi suivi 45 patients atteints de dépression modérée à sévère, séparés en deux groupes. Le premier devait prendre un bain chaud à 40 °C, pendant 20



minutes environ, deux fois par semaine. Le second groupe devait faire du sport (fitness, course à pied, stretching) pendant 45 minutes, également deux fois par semaine. Au bout de huit semaines, les chercheurs ont observé une amélioration de 5,9 points des symptômes dépressifs chez le premier groupe. Le deuxième groupe ne bénéficiait lui que d'une baisse de 3,2 points.

Réajuster le rythme circadien

Les chercheurs avancent plusieurs explications. D'une part, la hausse de la température corporelle favorise le sommeil lorsqu'il est pris en fin d'après-midi. Or, on sait qu'un sommeil de mauvaise qualité est un facteur aggravant de la dépression. Deuxièmement, le bain chaud permettrait de réajuster le rythme circadien, perturbé chez les

patients dépressifs. En effet, alors que la température corporelle est censée augmenter en fin d'après-midi et retomber durant la nuit d'environ 1 °C, ce cycle est décalé voire inexistant en cas de dépression. Enfin, il existe un lien fort entre la température de la peau et la sécrétion de sérotonine, un neurotransmetteur impliqué dans la dépression. Ce résultat doit tout de même être considéré avec quelques précautions. D'abord en raison du faible nombre de participants, mais aussi de certains biais : les patients du deuxième groupe souffrant, par exemple, de dépression depuis plus longtemps que ceux ayant bénéficié des bains chauds. Néanmoins, soulignent les chercheurs, ce traitement pourrait être prescrit à des patients dans l'incapacité de faire du sport ou en accompagnement de médicaments antidépresseurs, qui mettent parfois de longues se

Curcuma : Le remède naturel du siècle ?

Depuis plusieurs mois, c'est la folie du curcuma... Tout le monde en parle : à la télé, à la radio, dans les journaux. Et pour une fois tout le monde est d'accord : cette fabuleuse épice indienne est l'un des remèdes naturels les plus prometteurs contre le cancer, Alzheimer, l'arthrose, le diabète de type II, et bien d'autres maladies encore.

La curcumine serait d'ailleurs un actif si puissant que certains scientifiques l'appellent déjà le "remède naturel du siècle".

Ses bienfaits pour la santé semblent si extraordinaires que de plus en plus de personnes prennent du curcuma en complément alimentaire.

En Inde, les scientifiques ont découvert que l'incidence des cancers est 10 fois plus faible qu'en Europe. Là-bas, le cancer est même considéré comme une maladie rare et selon les scientifiques, la consommation de curcuma y serait pour beaucoup. Les effets anticancer de la curcumine sont jugés si prometteurs que de nombreux chercheurs sont persuadés qu'elle sera bientôt prescrite contre tous les types de cancers.

Une étude clinique publiée en 2001 a été menée chez des patients présentant des lésions pré-malignes avec un haut risque de développer un cancer. Suite à l'administration de curcumine pendant 3 mois, l'analyse des biopsies a révélé une régression des lésions précancéreuses chez la quasi-totalité des patients.

Au centre anticancer de Clermont-Ferrand, la révolution a déjà commencé. La curcumine est utilisée dans des cas avancés de cancer du sein et de cancer de la prostate.

- La curcumine limite la transformation de nos cellules saines en cellules cancéreuses



- Elle inhibe la prolifération incontrôlée des cellules cancéreuses qui forment les tumeurs
- Elle ralentit la migration des cellules cancéreuses responsables de l'installation de métastases
- Elle stimule la "mort" des cellules cancéreuses
- Elle augmente la sensibilité des cellules cancéreuses à la chimiothérapie
- Elle stimule le système immunitaire pour l'aider à lutter contre les cellules cancéreuses
- Elle ralentit le développement des vaisseaux sanguins autour de la tumeur.

La curcumine contre l'arthrose

La curcumine est un actif extraordinairement puissant qui a la capacité unique de bloquer l'enzyme qui provoque l'inflammation. Elle permet ainsi de neutraliser les effets nocifs de l'inflammation chronique.

Son efficacité est supérieure à celle du paracétamol et comparable à celle des anti-inflammatoires non stéroïdiens. Il a ainsi été démontré que la prise de curcumine réduit la dépendance au celexocib, un médicament souvent utilisé contre l'arthrose mais qui peut provoquer de graves effets secondaires.

Des résultats prometteurs contre Alzheimer

Une étude de cas réalisée sur des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer à un stade avancé a ainsi démontré qu'une supplémentation avec de la curcumine améliore significativement les symptômes comportementaux.

Cette prouesse est rendue possible grâce à ses propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires qui protègent vos neurones. On a également découvert que la curcumine réduit la formation des plaques amyloïdes ainsi que la formation de fibres à l'intérieur des neurones, deux facteurs liés à l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Mais plus intéressant encore des études précliniques ont montré que la curcumine peut aider votre cerveau à créer de nouveaux neurones, retardant le vieillissement cérébral. Il s'agit d'un champ d'investigation qui mobilise beaucoup de laboratoires actuellement. Une étude clinique a fourni des résultats préliminaires très prometteurs et plusieurs autres études sont en cours afin de confirmer l'efficacité de la curcumine pour limiter l'évolution des maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la maladie de Huntington ou encore la sclérose latérale amyotrophique.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'AKBOU
COMMUNE D'AKBOU

Avis D'Attribution Provisoire de Marché
Nif n° : 097706259142809

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale d'Akbou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°10/2018, relatif aux travaux de rénovation réseau d'assainissement GH Benhamouche et TAKNINT au village Colonel Amirouche, GH IKKEN et BOUKIR RN26 (programme n°16/2018);

تجديد شبكة الصرف الصحي لمجموعة السكنية بن حموش تقنيات بقرية العقيد عيروش ، المجموعة السكنية ايكن و بدير الطريق الوطني 26.

paru sur les quotidiens **وقت الجزائر** et **Midi Libre** le 06/09/2018, qu'à l'issue de l'analyse des offres financières, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

| N° | Désignation de l'entreprise | N.I.F | Montant | Délai de réalisation | Note technique | Note financière | Note totale | Obs. |
|----|--------------------------------------|-----------------|---------------------|----------------------|----------------|-----------------|-------------|----------------|
| 01 | E.F.G.T.P.H.B CHIBANE Abdelhak | 198110170052146 | 13.674.290,00 DA | Trois (03) mois | 49,33/70 | 28,78/30 | 78,11/100 | Meilleure note |

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus cité, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Akbou, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens cités ci-dessus. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant, sont aussi invités les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, à se rapprocher du service contractant, au plus tard 03 jours à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis.

Midi Libre n° 3536 - Jeudi 8 novembre 2018 - Anep 833 370

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية و النقل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère des Travaux Publics
 et des Transports
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE OUARGLA
 Numéro d'identification Fiscale : 40801500030082
 Compte Spécial n° : 301-005

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN PROJET DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°49/2018 relatif au :

Acquisition des matériels d'entretien des routes

*Lot n°01 : (07) camions plateaux double
cabines

*Lot n°02 : (03) camions à bennes de 2,5 à 3 t

Paru dans les quotidiens :

*Midi Libre le : 09/09/2018 en français

*ELMEHOUAR : 09/09/2018 en arabe

La direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire du projet cité ci-dessus sur la base des critères d'attribution mentionnés dans le cahier des charges du moment qu'il a obtenu les résultats suivants :

| Lot | Entreprise | Numéro d'identification fiscale (N.I.F.) | Note de l'offre technique (80 pts) | Note de l'offre financière (en TTC) | Délai de livraison | |
|--|--|--|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---|
| Lot n°01 : (07) camions plateaux double cabines | | | | | | Infructueuse (aucune offre) |
| Lot n°02 : (03) camions à bennes de 2,5 à 3 t | EURL ETS HADDAD COLLECTI- VITES | 001535019009837 | 80 Pts | 17.999.999,97 | 10 jours | Offre unique qualifiée technique- ment |

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les autres soumissionnaires qui sont intéressés peuvent se rapprocher de la direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3536 - Jeudi 8 novembre 2018 - Anep 833 524

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DE LOGEMENT

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE BATNA

إعلان عن منح مؤقت/عدم جدوى

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Et dans le cadre des travaux de réhabilitation du « cadre bâti » du parc immobilier des communes de la wilaya de Batna « taxe d'habitation compte spécial trésor 302.114 », la direction de logement de wilaya de Batna représentée par l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna en tant que maître d'ouvrage délégué dont le siège social sis à Cité ANNASR, route de KECHIDA (ex terrain S.A.P), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales N°03 /OPGI /DL /2018 paru en date du 29/08/2018 dans les quotidiens nationaux **EL BILADE** et **MIDI LIBRE** pour à la réalisation des travaux de réhabilitation de la cité -Voir Le Tableau-

| N° | Cité | Lot | Nature des travaux | Attribution Provisoire | Note obtenue /65 | Montant de l'offre financière après correction | Délai proposé « mois » | Critère de choix |
|----|-----------------------------|---|--------------------------------|---|------------------|--|------------------------|------------------|
| 1 | cite des 1052 logts à ARRIS | Lot :01-blocs (P1- P2 -P3-P4-P5- P6-P7-P8-P9-P10-P11-P12) | Réfection des vides sanitaires | Infructueux (Aucune Entreprise N'a été Pré-qualifiée Techniquement) | | | | |
| 2 | | Lot :02-blocs (P13-P14-P16-P17- P18-P19-P21-B1-B2-B3-B4) | | Infructueux (Aucune Entreprise N'a été Pré-qualifiée Techniquement) | | | | |
| 3 | | Lot :03-blocs: (P20-P22-P23-P24- P25-P26-P34-P35-B5-B6-B10-B11) | | BOUADJADJA A/Madjid 196340160007944 | 29.00 | 13 894 448.00 | 2.5 | Moins disant |
| 4 | | Lot :03-blocs: P27-P28-P29-P30- P31-P32-P33-P36-P37-P38-P39-B9) | | Infructueux (Aucun pli n'a été déposé) | | | | |

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Batna, sis à Cité ANNASR, route de KECHIDA (ex terrain S.A.P), Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux

Midi Libre n° 3536 - Jeudi 8 novembre 2018 - Anep 833 374

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le CSC en quête de rachat, faux pas interdit pour le CRB



La 14^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue à partir de demain vendredi, sera marquée par le derby de l'Est entre le champion sortant le CS Constantine et le DRB Tadjenanet, alors que la lanterne rouge le CR Belouizdad est condamné à "gagner" à l'occasion de la réception du MO Béjaïa, très fébrile en déplacement.

Le CSC (8^e, 15 pts), dont l'entraîneur Abdelkader Amrani a jeté l'éponge mardi soir à l'issue du match nul concédé sur son terrain face au MC Oran (0-0), tentera de relever la tête et surtout renouer avec la victoire, lors de l'accueil du DRB Tadjenanet (14^e, 10 pts).

Le CSC, dont la dernière victoire remonte à la 7^e journée (à domicile face au Paradou AC 2-0, ndr), devra l'emporter pour ne pas être distancé davantage par le peloton de tête, alors que Difaâ, tenu en échec par l'AS Aïn M'lila (0-0), est appelé à réagir pour amorcer sa mission de sauvetage.

L'ES Sétif (3^e, 21 pts), vainqueur lundi en déplacement face à son voisin du CABB Arreridj (2-1), accueillera dans son jardin du 8-Mai l'accrocheuse formation de la JS Saoura (4^e, 19 pts), invaincue lors des six derniers matchs. Un match qui s'annonce indécis entre deux équipes qui aspirent à rester collées aux trousseaux du leader l'USM Alger (26 pts). Le Paradou AC (9^e, 14 pts), auteur de quatre points lors des deux derniers matchs, aura à cœur de confirmer son redressement à domicile face à l'AS Aïn M'lila (11^e, 13 pts), alors que le CABB Arreridj, dirigé par le nouvel entraîneur Dziri Billel, se rendra dans la capitale du Titteri pour y défier l'Olympique Médéa (11^e, 13 pts), qui a également enregistré l'arrivée d'un nouveau coach à savoir Taoufik Rouabah. L'OM, dont les résultats à domicile ne plaident pas en sa faveur, doit rester vigilant face à une équipe du CABBA en quête d'un bon résultat.

Le CR Belouizdad, bon dernier avec 7 points seulement, n'aura plus droit à l'erreur, lors de la réception du MO Béjaïa (9^e, 14 pts). Un match déjà décisif pour les joueurs de l'entraîneur Lotfi Amrouche dans la quête de leur maintien.

Cette 14^e journée se poursuivra lundi prochain avec un match au menu : MC Oran - USM Alger (17h), avant de se clôturer avec les deux derniers rendez-vous prévus

le lendemain : JS Kabylie - NA Hussein-Dey (17h45) et MC Alger - USM Bel-Abbès (18h)

USMA-JSK, choc sur fond de polémique

En marge du déroulement de la 14^e journée, le week-end sera également marqué par le choc USM Alger - JS Kabylie vendredi au stade Omar-Hamadi (17h45) en mise à jour de la 13^e journée.

Un rendez-vous qui intervient sur fond de polémique et les déclarations "incendiaires" du président de la JS Kabylie Chérif Mellal, qui a contesté violemment la décision prise par la LFP de décaler cette affiche avant de la reporter puis la reprogrammer au vendredi.

Mellal n'a pas hésité à tirer à boulets rouges sur le président de la LFP Abdelkrim Medouar, l'appelant à démissionner de son poste. Il a également chargé le directeur général de l'USMA Abdelhakim Serrar.

Mellal a été convoqué pour la prochaine séance de la commission de discipline prévue le 12 novembre 2018 pour ses "déclarations publiques en violation de l'obligation de réserve, et outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la Ligue professionnelle".

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Le bureau exécutif gèle ses activités

Cinq membres des six composant le bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP) ont décidé mardi soir, à l'issue d'une réunion tenue à El-Eulma, de geler leurs activités en guise de contestation aux décisions "unilatérales" prises par le président Abdelkrim Medouar.

"Nous avons décidé de geler nos activités au niveau de la LFP.

Il ne s'agit pas d'une démission collective, nous sommes toujours en poste. Nous contestons la manière de gérer pronée par Medouar, qui ne nous implique pas dans ses décisions, ce qui est inadmissible.

Il a reporté le match USMA-JSK sans prendre la peine de nous le faire savoir, alors qu'il a juré de ne pas le reporter. Dès mercredi, nous allons saisir le président de la Fédération algérienne (Faf) pour essayer de trouver une solution à ce problème", a affirmé à l'APS le membre du bureau exécutif Akli Adrar.

Outre Adrar, cette réunion tenue à El-Eulma a vu la présence de deux autres

membres : Djamel Messaoudene et Mabrouk Harrada, alors que Farouk Belguidoum et Mohamed Boualem, retenus par des obligations, n'ont pu faire le déplacement, mais tout en donnant leur accord à la démarche décidée par leurs pairs, précise la même source.

"Il ne s'agit pas d'un complot contre Medouar, qui est loin d'être notre ennemi, d'autant que nous ne cautionnons pas sa politique de gestion. Il devait restructurer la LFP mais il ne l'a pas fait : il n'existe ni un secrétaire général, ni encore un vice-président", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : "Nous sommes disposés à travailler de nouveau avec Medouar à une seule condition, faire preuve de bonne foi, et nous impliquer davantage dans ses décisions".

A l'origine du conflit entre Medouar et les membres du Bureau exécutif le report du match USMA-JSK qui devait se jouer ce mardi dans le cadre de la 13^e journée, avant

d'être reprogrammé au vendredi prochain. L'annonce du report a été publiée lundi soir.

"La LFP a pris cette décision en toute responsabilité dans le but d'apaiser les esprits et de baisser la tension entretenue et amplifiée autour de ce match. Pour éviter tout dérapage", a-t-elle affirmé dans un communiqué.

Ce match qui devait se jouer initialement lundi 5 novembre, a été décalé de 24 heures, ce qui n'a pas été apprécié par le président de la JSK, Chérif Mellal. Ce dernier a critiqué violemment le président de la LFP Abdelkrim Medouar.

Le patron des Canaris a été convoqué pour la prochaine séance de la commission de discipline prévue le 12 novembre 2018 pour ses déclarations publiques en violation de l'obligation de réserve, et outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la Ligue professionnelle.

R. S.

CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL

La Fédération satisfaite du déroulement de la 4^e édition

Le président intérimaire de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM), Amir Benomar, a exprimé avant-hier sa satisfaction pour le bon déroulement de la 4^e édition du Rallye d'Algérie "Challenge Sahari international", marqué notamment par l'utilisation pour la première fois du système de localisation à distance (GPS) de marque Stella. "Nous avons rencontré quelques difficultés pour l'application du système de localisation à distance (GPS) de marque Stella, lors de la première étape de cette édition, mais nous sommes parvenus par la suite à maîtriser son fonctionnement", a déclaré Benomar lors d'un point de presse. "Les opérations de contrôle sont réussies grâce à ce système, mais nous avons constaté que certains pilotes algériens ne maîtrisent pas encore le - Read book -, qui répond aux normes internationales et préparé électroniquement par le système Stella", a-t-il ajouté. Le président de la FASM a également indiqué que l'objectif de la Fédération est de réussir cette édition au niveau technique. "Les échos positifs qui nous parviennent prouvent que nous progressons notamment grâce à l'utilisation du système Stella qui procure des indications précises sur les concurrents dans le Sahara, à l'instar du système Okawa utilisé lors de l'édition 2016", a-t-il expliqué. Lors de sa rencontre avec la presse, Benomar a également fait savoir que la FASM a été approchée par un grand constructeur automobile allemand pour étudier les moyens d'organiser un rallye en Algérie sous l'égide de cette marque, à l'image d'une course aux Emirats arabes unis. La 5^e étape du Rallye "Challenge Sahari international", s'est disputée mardi entre Timimoun et El-Ménéa sur une distance de 344 km. Selon le directeur technique et administratif du Rallye Rachid Medad le parcours qui a été emprunté par les pilotes est varié, étant formé de dunes tantôt petites et tantôt grandes, avec parfois des passages sablonneux plus ou moins rapides, permettant aux participants de récupérer leurs efforts. Les pilotes ont parcouru une distance 344 km comptabilisés techniquement par chronomètre, alors que les 55 km sur une piste goudronnée sont hors compétition. Outre les 129 algériens, cette 4^e édition du Rallye "Challenge Sahari international" dédiée à la mémoire du président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul, décédé en septembre dernier, enregistre la présence soixante-deux (62) pilotes étrangers représentant 7 pays : la Libye (7 participants), la Turquie (2 participants), la Grande-Bretagne (4 participants), le Portugal (8 participants), l'Espagne (1 participant), l'Italie (23 participants), la France (17 participants).



Offres d'emplois

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou | <p>services</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER | <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible | <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maitrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences |
|--|--|--|---|

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

CONDOLEANCES

L'ensemble des travailleurs de l'Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP/SPA» Unités et Filiales, très affectés par le décès de la Mère de

Madame AKOUCHE Narir

Directrice de publication du Quotidien Reporters

Lui présentent ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

“A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons“.

AVIS DE DECES

Les familles **AKOUCHE** et **CHENNAHI** ont la douleur de faire part du décès de

Madame CHENNAHI Malika
Veuve AKOUCHE

L'enterrement aura lieu ce jour,

le **08/11/2018** au **Cimetière de Sidi Yahia**

Hydra, après la prière du Dohr

إنا لله و إن إليه راجعون

Beignets de courgettes



Ingrédients :

5 courgettes
2 œufs
1/2 sachet de levure
150 g de farine
2 gousses d'ail
1/8 litre
4 c. à soupe de lait
Un peu de persil,
Du sel et du poivre

Préparation:

Mélanger la farine + sel + levure
Ajouter les œufs et le lait puis mixer
l'ail et le persil.
Laisser reposer 1/2 heure puis ajouter
les courgettes coupées en fines ron-
delles.
Faire cuire dans de l'huile bien chaude.

Biscuits au chocolat blanc



Ingrédients

300 g de beurre
200 g de sucre glacé
100 g de maïzena
150 g de chocolat blanc
2 œufs
50 g de noix de coco moulu
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure chimique
La farine selon le mélange
100 g de pistaches pour la décoration

Préparation

Travailler dans une jatte le sucre glacé et le beurre jusqu'à ce qu'il forme un mélange crémeux, ajouter les œufs, bien mélanger, incorporer la maïzena, la levure, le sucre vanillé, le noix de coco, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Prendre un morceau de pâte et le mettre dans la machine à biscuit tourner doucement la manivelle pour sortir des cylindres de 1cm de diamètre et 6cm de long, coller les deux extrémités de chaque cylindre pour lui donner la forme d'anneaux, continuer la même opération jusqu'à l'épuisement de la pâte, les disposer sur une tôle huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie. Remplir les trous des anneaux avec le chocolat blanc fondu et garnissez-les avec les pistaches.

NUTRITION ET SANTÉ

Aliments pour contrer les coups de froid

S'habiller chaudement, faire attention aux courants d'air, aider à se prémunir contre les refroidissements. Mais lutter contre le rhume, ça passe aussi par ce que l'on mange... coup d'œil sur quatre bons réflexes alimentaires.

L'ail :

Ses vertus : antioxydant, anti-coagulant, il lutte aussi efficacement contre les infections. Une gousse écrasée pour parfumer une soupe, avec de la salade verte ou simplement frottée sur une tartine de pain grillé... Surtout on n'oublie pas d'enlever le germe, responsable d'une mauvaise digestion. Et pour celles qui craignent la mauvaise haleine, l'ail existe aussi sous forme de complément alimentaire.

Le miel :

Ses vertus : mélange délicat de sucres, de vitamines, de minéraux, d'antioxydants et d'éléments antibactériens, le miel est un aliment aux avantages multiples qui limite les symptômes du rhume, surtout l'irritation de la gorge, où il limiterait la reproduction des bactéries.

Sur ses tartines au petit-déjeuner, dans une marinade de poulet, avec du chèvre, sans oublier la traditionnelle décoction à base de miel et de citron



chaud.

Le thé vert :

Ses vertus : anti-âge, c'est également un puissant antiviral à boire de façon préventive ou curative en cas de coup de froid. On peut le consommer nature tout au long de la journée car il contient peu de

théine. Et pourquoi ne pas rajouter une tranche ou deux de gingembre dedans pour nous donner un petit coup de fouet ?

Le piment

Ses vertus : riche en vitamine C et provitamine A, le piment possède aussi des propriétés apaisantes contre les maux de

tête. Mais son plus, c'est la capsaïcine, un élément chimique naturel, qui provoque les fameuses sensations de brûlures et qui déclenche souvent un écoulement nasal salutaire quand on est enrhumé. Idées à croquer : spaghettis, lentilles, riz, couscous... sur les plats que l'on veut relever.



Rien n'est plus désagréable que de devoir batailler toute la nuit avec une couette qui ne cesse de glisser d'un côté à l'autre dans la housse... et soit l'on grelotte avec juste le tissu de la housse sur soi, soit l'on transpire sous une double épaisseur de duvet ou de "Dacron" ! Voici la solution toute simple qui va vous permettre de passer des nuits calmes et douillettes et en plus, vous faciliter le travail pour l'enfiler

CONSEILS PRATIQUES

Maintenir une couette en place

dans sa housse :

Comment procéder ?

- Prenez une housse de couette à la taille de la couette... rien ne sert d'avoir une housse en 240 x 260 sous prétexte qu'elle retombera plus sur les côtés si la couette mesure 220 x 240 : là, c'est assuré qu'elle va glisser et se promener à l'intérieur de la housse. A l'inverse, une couette plus grande que la housse ne convient pas mieux !
- Pour qu'elle reste bien en place, il suffit de l'attacher avec du ruban, un galon, de l'extra fort (au choix) ; découpez des liens d'environ 40 cm (8 pour une couette une personne et 16 pour deux personnes). Cousez-les dans les angles de la couette ainsi qu'au milieu des 4 côtés pour une grande taille.
- Retournez la housse de couette sur l'envers intérieur et cousez également les liens de la même façon que sur la couette.
- Pour enfiler la couette dans la housse, étalez la housse à l'envers sur le lit. Posez dessus la couette ; nouez les liens correspondants en faisant une boucle pour la défaire facilement lors des changements. Retournez la housse comme un gant... et le tour est joué ! Aussi remuant que vous soyez, elle ne bougera plus à l'intérieur de la housse.

A S T U C E S

Apaiser la douleur des brûlures mineures



Si vous vous brûlez légèrement les doigts, étendez une couche de savon de Marseille ou un peu de dentifrice sur l'endroit affecté.

Contre les bouffées de chaleur



Préparez une infusion de sauge (20 g de fleurs et feuilles pour un litre d'eau bouillante). Ou une infusion d'aubépine. Prenez 1 tasse 3 fois par jour.

Contre les règles douloureuses



Faites une infusion de sauge (40 g de feuilles pour un litre d'eau). Buvez une tasse après chaque repas.

Cataplasme



Préparez un cataplasme. Faites cuire 5 poignées de son et 2 poignées de lierre dans un peu d'eau. Mettez la préparation dans un linge et appliquez la bien chaude sur le bas ventre.

Mots Fléchés N°3647

| | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| sanction harmonieusement | serres fleuries zones du globe | d'une façon affreuse avouerait | abattis haute classe | abandonnerais ton poste mais oui | recueils d'erreurs | pièce de proue plat vietnamien |
| parlais du nez précipiterais | | | | coupa le sommet | il éclate après bis petits cahiers | |
| feuilleterait mouffles | | | bientôt obèse pillage | classée unirais encore une fois | | agence de Kourou |
| escorte insipide | | feras tremper voltages | lieux de combats mâts de l'arrière | | | petites effigies |
| essayer mamelle | | envahissais désir | | porteurs de voiles roue à gorge | | allure |
| bébés réputés têtus | complets habitants du désert | | mois du muguet étain du chimiste | | suprême habileté poitrine | possessif ventilées |
| unifieraient | navire de guerre services de garde | | | muse pièce du harnachement | réceptif scènes rigolotes | |
| le néant absolu durée d'existence | | | n'avance pas dépassa la mesure | | | fabriquer |
| fabrique de cadres glissée | siècle de société chérir | destruction sodium au labo | thymus du veau rassemblé | | transpire fleuve de Sibérie | initiales nazies possédés |
| nourrisson | bicoques inguité | | | obtempéré groupe de grains | soyez hardis | temps de géologues |
| sport de vaques ou de neige | | son premier est une fête | une des Baléares | concevoir | paque de canard cri d'entêté | deuxième de gamme |

| | | | |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------------------|
| SUDOKU | N°3647 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS FLECHES 3646 |
| | | N°3646 | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 5 | | 4 | 6 | | 2 | 8 |
| 8 | | | 3 | | 5 | 9 | | |
| | 3 | 2 | | 7 | | | | |
| | 4 | | 2 | | | 6 | 9 | |
| | | 1 | | 9 | | 4 | | |
| | 5 | 9 | | | 8 | | 3 | |
| | | | | 8 | | 2 | 5 | |
| | | 6 | 5 | | 7 | | | 9 |
| 5 | 8 | | 9 | 1 | | 7 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 7 | 9 | 3 | 5 | 4 | 2 | 8 |
| 8 | 9 | 2 | 7 | 4 | 6 | 3 | 5 | 1 |
| 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 8 | 7 | 9 | 6 |
| 1 | 6 | 9 | 5 | 7 | 2 | 8 | 3 | 4 |
| 2 | 7 | 8 | 3 | 9 | 4 | 1 | 6 | 5 |
| 4 | 5 | 3 | 8 | 6 | 1 | 9 | 7 | 2 |
| 5 | 3 | 1 | 2 | 8 | 7 | 6 | 4 | 9 |
| 7 | 2 | 6 | 4 | 1 | 9 | 5 | 8 | 3 |
| 9 | 8 | 4 | 6 | 5 | 3 | 2 | 1 | 7 |

| |
|---|
| ■ F ■ P ■ P ■ F ■ P ■ V ■ E |
| DEFINITIVEMENT |
| ■ C ■ A ■ P ■ I ■ T ■ A ■ L ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ I |
| CAPITALISERAI |
| ■ P ■ O ■ L ■ A ■ R ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ G ■ E |
| POLARISERAS ■ GE |
| ■ N ■ A ■ I ■ V ■ E ■ T ■ E ■ S ■ U ■ E ■ R |
| NAIVE ■ TE ■ S ■ U ■ E ■ R |
| ■ E ■ D ■ I ■ T ■ A ■ A ■ E ■ R ■ E ■ E ■ S ■ S ■ |
| EDITA ■ A ■ E ■ R ■ E ■ E ■ S ■ S ■ |
| ■ A ■ S ■ N ■ A ■ R ■ R ■ E ■ R ■ A ■ L ■ |
| AS ■ N ■ A ■ R ■ R ■ E ■ R ■ A ■ L ■ |
| ■ S ■ T ■ E ■ W ■ A ■ R ■ D ■ Z ■ O ■ D ■ I ■ A ■ C ■ |
| STEWART ■ ZODIAC |
| ■ I ■ A ■ S ■ T ■ E ■ R ■ D ■ E ■ S ■ I ■ R ■ |
| I ■ A ■ S ■ T ■ E ■ R ■ D ■ E ■ S ■ I ■ R ■ |
| ■ F ■ O ■ R ■ T ■ S ■ U ■ M ■ M ■ E ■ R ■ D ■ U ■ |
| FORT ■ S ■ U ■ M ■ M ■ E ■ R ■ D ■ U ■ |
| ■ N ■ O ■ T ■ E ■ R ■ E ■ A ■ R ■ M ■ E ■ E ■ S ■ |
| NOTE ■ R ■ E ■ A ■ R ■ M ■ E ■ E ■ S ■ |
| ■ E ■ S ■ T ■ T ■ E ■ S ■ T ■ S ■ E ■ M ■ U ■ T ■ |
| EST ■ T ■ E ■ S ■ T ■ S ■ E ■ M ■ U ■ T ■ |
| ■ A ■ R ■ A ■ S ■ O ■ S ■ A ■ I ■ R ■ A ■ |
| ARAS ■ O ■ S ■ A ■ I ■ R ■ A ■ |
| ■ M ■ O ■ T ■ E ■ T ■ A ■ L ■ E ■ R ■ T ■ E ■ C ■ |
| MOTET ■ A ■ L ■ E ■ R ■ T ■ E ■ C ■ |
| ■ T ■ I ■ T ■ I ■ L ■ L ■ E ■ R ■ A ■ T ■ H ■ E ■ |
| TITILLERA ■ T ■ H ■ E ■ |
| ■ R ■ E ■ V ■ I ■ S ■ E ■ A ■ B ■ E ■ T ■ I ■ S ■ |
| REVISEE ■ A ■ B ■ E ■ T ■ I ■ S ■ |
| ■ R ■ E ■ V ■ E ■ Z ■ F ■ I ■ E ■ R ■ E ■ S ■ |
| REVEZ ■ F ■ I ■ E ■ R ■ E ■ S ■ |
| ■ M ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ B ■ L ■ E ■ E ■ R ■ S ■ E ■ |
| MISERABLE ■ E ■ R ■ S ■ E ■ |
| ■ O ■ S ■ A ■ R ■ D ■ A ■ N ■ E ■ S ■ E ■ X ■ |
| OSARDANES ■ E ■ X ■ |
| ■ O ■ N ■ C ■ I ■ D ■ P ■ T ■ T ■ U ■ R ■ I ■ |
| ONCIDPTT ■ U ■ R ■ I ■ |
| ■ S ■ I ■ R ■ T ■ A ■ K ■ I ■ C ■ A ■ R ■ A ■ T ■ |
| SIRTAKI ■ C ■ A ■ R ■ A ■ T ■ |

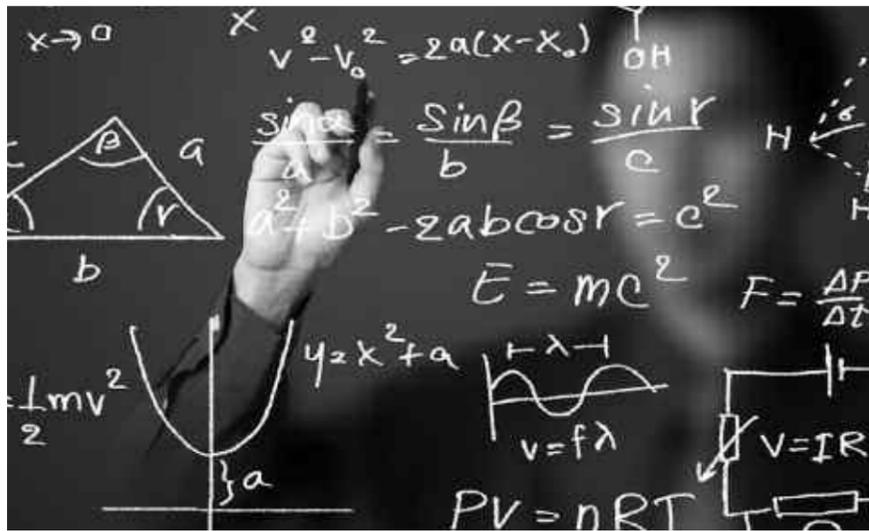
Comment se réconcilier avec les mathématiques ?

On entend souvent dire qu'il n'est pas d'apprentissage des mathématiques sans larmes. Nombreux sont ceux, sans doute, qui ne retiennent des mathématiques que l'idée d'une pratique technique et aride, où le raisonnement logique domine.

Idée qui semble n'avoir rien en commun avec l'émotion, la créativité et la beauté, toutes choses que le poète, le musicien, le peintre ou autres artistes mettent en avant quand ils parlent de leurs travaux. Les mathématiques seraient de toute façon réservées à des sortes de mutants, en particulier à haut niveau, et donc inaccessibles au commun des mortels.

En fait, il ne s'agit que de préjugés qui se forment en raison souvent de mauvais professeurs, ou d'un enseignement exagérément abstrait qui peut rebuter et produire de l'incompréhension.

On sait d'ailleurs les dégâts et les allergies qu'ont produit en France il y a plus de 40 ans les tentatives pour enseigner trop précocement les maths modernes comme on dit, en prenant appui sur la présentation et



le projet du fameux groupe Bourbaki. Or, plusieurs des membres de ce groupe et leurs élèves n'étaient pas favorables à cette révolution, sachant très bien qu'il fallait respecter les étapes de la formation du processus d'abstraction des mathématiques, et surtout chercher à comprendre et ne pas apprendre bêtement les choses.

Des mathématiques concrètes et artistiques pour les débutants

Hélas le mal avait été fait, conduisant aussi parfois à une situation que dénonçait à haut niveau le mathématicien Vladimir Arnold. Parlant de son premier contact avec l'enseignement en France, il n'hésita pas à dire : "J'ai été stupéfait d'apprendre qu'ici les étudiants ne connaissent pas les meilleurs livres d'enseignement des méthodes mathématiques (qui ne sont d'ailleurs pas tous traduits en français, semble-t-il) : Nombres et chiffres de Hans Rademacher et Otto Toeplitz, La géomé-

trie et l'imagination de Hilbert-Cohn-Vossen, Qu'est-ce que les mathématiques ? de Courant-Robbins, Comment poser et résoudre un problème ? et Les mathématiques et le raisonnement de George Polya."

Un autre obstacle à l'enseignement de l'attrait des mathématiques est qu'il cache facilement, à un niveau relativement élémentaire, qu'il y a un lien profond entre l'activité d'un mathématicien et celle d'un artiste. Ceci expliquant pourquoi cette affirmation est généralement déconcertante pour les non-mathématiciens.

Pourtant, les mathématiciens (et il n'est nul besoin d'entendre par là uniquement les mathématiciens professionnels) ont une toute autre vision des choses. Quelques-uns vont peut-être dire qu'ils aiment résoudre des énigmes et des puzzles, mais tous témoignent d'expériences émotionnelles intenses, parfaitement comparables à celles qu'éprouve un artiste. À en entendre certains, le besoin de faire des mathématiques et la fascination esthétique qu'elles engendrent, qu'elles soient pures ou appliquées aux sciences comme la physique théorique, sont aussi impérieux et irrésistibles que ceux à l'origine des œuvres d'artistes comme Hölderlin, Léonard de Vinci ou Bach.

Le coton, une gigantesque manne de protéines inexploitées ?



C'est un projet vieux de 23 ans qui est sur le point d'aboutir. Le 16 octobre dernier, le département d'Agriculture des États-Unis a autorisé la commercialisation du coton TAM66274, une variété génétiquement modifiée à très faible teneur en gossypol. Cette molécule, un pigment jaune polyphénolique fabriqué par la plante

pour se défendre contre les parasites, est aussi toxique pour l'Homme et la majorité des espèces animales, ce qui rend le coton impropre à la consommation.

La graine de coton contient pourtant 23 % de protéines et pourrait jouer un rôle primordial dans l'alimentation humaine, spécifiquement dans les pays où la base

de la nourriture est constituée par des aliments pauvres en protéines, comme le manioc ou le maïs. Ce combat, c'est surtout celui de Keerti Rathore, un chercheur américain en biotechnologies de l'université du Texas. Ce dernier, qui n'avait jamais vu le moindre champ de coton de sa vie avant son arrivée au Texas en 1995, a depuis dédié sa carrière à créer ce coton comestible. Dans les années 70, les scientifiques avaient pourtant mis au point des variétés de coton sans gossypol (le gossypol étant contenu dans de petites glandes au niveau de l'amande et du tégument de la graine). Problème : ces cotons obtenus par croisement classique, privés de leur moyen de défense naturelle, se sont avérés hypersensibles aux ravageurs. L'équipe de Keerti Rathore s'est donc attelée à la modification génétique via la méthode de l'ARN interférent, permettant de réduire un gène au silence. Elle est ainsi parvenue à produire un coton dont le gossypol est éliminé de la graine, mais reste présent dans les feuilles et la tige. "Nos études ont montré que notre coton ne souffre pas de davantage d'attaques ou de maladies que le coton conventionnel", assure Keerti Rathore.

Une nouvelle source de revenus pour les cultivateurs de coton

Pour chaque kilogramme de fibre de coton, la plante produit 1,65 kg de graines. Ainsi, 48,5 millions de tonnes sont récoltées annuellement.

Or, ces graines sont aujourd'hui largement sous-utilisées. Dans certains cas, il est possible de les transformer en huile alimentaire grâce à un procédé thermique ou chimique éliminant le gossypol. Le reste sert à l'alimentation du bétail sous forme de tourteau, les ruminants étant plus tolérants que l'humain à une certaine teneur en gossypol (les vaches laitières supportent jusqu'à 30 % de graines de coton dans leur alimentation).

Mais les autres animaux d'élevage, comme le porc ou les poulets, sont eux plus sensibles.

La future commercialisation du coton TAM66274 s'annonce donc bien comme une petite révolution pour les agriculteurs, qui pourront valoriser la graine comme coproduit de la fibre (ou l'inverse) et disposer ainsi d'une nouvelle source de revenus.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Motoneige Ski-Doo

Inventeur : Joseph Armand Bombardier Date : 1959 Lieu : Canada

Ski-Doo est une marque de motoneige fabriqué par Bombardier Produits récréatifs. Le premier Ski-Doo fut lancé en 1959. C'était la nouvelle invention de Joseph-Armand Bombardier et de son entreprise Auto-Neige Bombardier Limitée. Le nom devait être originellement Ski-Dog, le - g - mal imprimé dans le texte envoyé à la maison de publicité s'est transformé en - o - dans la campagne publicitaire.



**ESPRITS CRIMINELS :
UNITÉ SANS FRONTIÈRES**

21h00



Paul Stavros, 26 ans, a été retrouvé dans une allée de l'un des quartiers les plus dangereux d'Athènes, battu à mort. Il avait été enlevé deux jours plus tôt sans que sa disparition soit signalée. Peu avant, il avait eu une violente altercation avec son oncle dans leur restaurant familial, à cinq kilomètres de là. Les enquêteurs découvrent que la famille Stavros a un lourd passé judiciaire...

**ENQUÊTE SOUS HAUTE
TENSION**

21h00



Située dans le département de l'Oise, dans les Hauts-de-France, la ville de Méru fait face à de nombreux problèmes de délinquance. Trafic de drogue, d'armes et de voitures volées, agressions en tout genre, conflits de voisinage réglés à coups de couteau... les gendarmes sont mobilisés pour intervenir dans les circonstances les plus tendues. En 2017, les autorités ont notamment saisi sur place plus de 35 kilos d'héroïne.

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00



Passages à risque. La France dénombre 15 405 passages à niveau. Le 14 décembre 2017, six collégiens avaient perdu la vie dans la collision entre un car scolaire et un TER sur un PN de la départementale 62, à Millas, près de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales. Enquête sur la dangerosité de ces croisements. Quand nos animaux disparaissent. En Alsace, Jean-Paul se dévoue corps et âme pour le grand hamster, décimé par la culture intensive de maïs.

**MEURTRES
SUR LE LAC LEMAN**

21h00



A trois jours du coup d'envoi du festival des Flottins, grande fête populaire de la ville d'Evian, un homme d'affaires suisse est retrouvé noyé sur les rives du lac Léman. Son corps a été lesté d'une sculpture de Flottins, qui symbolise un être fantastique et renvoie à une légende locale. Louis Jolly, le gendarme français en charge de l'enquête, se voit adjoindre une coéquipière : Sandrine Zematzen, policière suisse.

**LA SÉLECTION
DU MIDI LIBRE****AD VITAM**

21h00



Dans un monde futuriste, la mort due au vieillissement a été vaincue grâce un bain de jeunesse permettant la régénération des cellules. Darius Asram, un policier de 119 ans, est bientôt appelé à enquêter sur le décès de quatre jeunes gens, abattus à bout portant. Les victimes appartiendraient à une secte prosuicide.

**BAISERS
CACHÉS**

21h00



Nathan, 16 ans, vit seul avec son père Stéphane, policier. Au cours d'une soirée, il est photographié en train d'embrasser un garçon, Louis. Lorsque le cliché est diffusé sur Facebook, Stéphane découvre l'homosexualité de son fils. Nathan prétend qu'il s'agissait d'une blague destinée à faire rire les filles. Mais il devient bientôt la cible de brimades et de violences au lycée tandis que Louis, le jeune homme dont il est amoureux, refuse de lui parler.

**NE LE DIS
À PERSONNE**

21h00



Une nuit, près d'un lac, Alex et sa fiancée Margot sont sauvagement attaqués par un inconnu. Margot meurt et Alex échappe de justesse à la noyade. Huit ans après, deux cadavres sont déterrés près du lieu du drame. L'enquête est rouverte et Alex devient alors, aux yeux de la police et du commissaire Levkowitz, le principal suspect. Au même moment, Alex reçoit une vidéo où il croit reconnaître Margot.

**DANSE AVEC
LES STARS**

21h00



Après quelques jours d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les célébrités encore en compétition montrent une nouvelle fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa... Après chaque passage, Jean-Marc Généreux, Chris Marques, Patrick Dupond et Shy'm dévoilent leurs commentaires et notent la prestation.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16 Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Céline Dion :

Son look rock et affriolant fait un tabac !

On la savait fan de Michael Jackson et de Barbra Streisand (son idole avec laquelle elle a eu la chance d'enregistrer un duo) mais certains la découvrent également accro à Freddie Mercury, regretté leader du groupe Queen. Céline Dion a visiblement assisté à une projection de *Bohemian Rhapsody*, le biopic réalisé par Bryan Singer.

Mardi 6 novembre 2018, Céline Dion a posté une photo d'elle sur son compte Instagram, suivi par 2,6 millions d'abonnés, dévoilant un nouveau look très réussi alors qu'elle prenait la pose devant l'affiche du film avec Rami Malek dans le rôle principal. La chanteuse de 50 ans, devenue une bête de mode depuis déjà deux ans – après l'embauche du styliste Law Roach – avait

opté pour un haut blanc à motifs colorés et manches longues de chez Proenza Schouler (une pièce à 595 dollars) et, surtout, un pantalon noir en vinyle très sexy et rock signé Rag & Bone (au prix de 495 dollars). On a pu constater que l'interprète d'*Encore un soir* a aussi retrouvé ses longs cheveux blonds après avoir multiplié les expériences capillaires ces derniers mois.



Le Prince Charles inquiet pour le neveu du prince Harry et Meghan Markle

Le prince Charles s'apprête à devenir grand-père pour la quatrième fois. Mais l'arrivée du premier enfant de son cadet Harry avec Meghan Markle préoccupe l'héritier au trône. Une inquiétude ouvertement évoquée lors de son voyage officiel en Afrique de l'Ouest.



Jacques Chirac à Bernadette "Vous n'êtes rien sans moi"

Philippe Rey, l'ex-gendre de Jacques et Bernadette Chirac, a publié le 31 octobre dernier *Sept Vies*. C'est dans ce livre que l'ancien judoka et ex-compagnon de Claude Chirac dévoile les dessous de la relation parfois conflictuelle entre l'ancien président de la République et son épouse.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05h50 |
| Dohr | 12h32 |
| Asr | 15h23 |
| Maghreb | 17h44 |
| Icha | 19h08 |

ÉTATS-UNIS

POUSSÉE DÉMOCRATE EN AMÉRIQUE MAIS PAS DE "VAGUE" ANTI-TRUMP

Les démocrates ont engrangé avant-hier soir une victoire précieuse dans les élections de mi-mandat en prenant le contrôle partiel du Congrès mais la vague anti-Trump un temps annoncée n'a pas eu lieu.

Deux ans après la victoire choc de Donald Trump, propulsé à la Maison Blanche sans la moindre expérience politique ou diplomatique, les Américains se sont pressés en nombre dans les bureaux de vote à travers le pays.

Selon les estimations des chaînes américaines, les démocrates ont repris le contrôle de la Chambre des représentants pour la première fois depuis 2010. Les républicains, de leur côté, ont conservé leur majorité au Sénat, qu'il pourraient même accroître d'un ou deux sièges. Les Etats-Unis se retrouveront donc, en janvier 2019, avec un 116e Congrès divisé, ce qui devrait limiter la marge de manoeuvre du 45^e Président des États-Unis, jusqu'aux prochaines élections, législatives et présidentielle, prévues en novembre 2020.

Les élections de mi-mandat sont traditionnellement délicates pour le président en place. Mais la perte de la Chambre, en dépit des excellents chiffres de l'économie américaine, reste un revers pour le magnat de l'immobilier tant il avait fait de ce rendez-vous un véritable référendum sur sa personne.

En milieu de soirée, la porte-parole de la Maison Blanche a exprimé une forme d'optimisme. "A ce stade, nous sommes satisfaits mais



la nuit est encore longue", a déclaré Sarah Sanders sur Fox News.

La carte électorale sénatoriale jouait, cette année, en faveur des républicains: le renouvellement par tiers concernait cette année des Etats majoritairement conservateurs. Le nombre de votants n'est pas centralisé par une autorité électorale unique aux États-Unis, mais au Texas, à New York ou dans le Maryland, électeurs et scrutateurs interrogés par l'AFP semblaient surpris par l'affluence. A l'Université d'Irvine, 60 km au sud de Los Angeles, les électeurs se sont pressés en nombre. John Savarese, étudiant en psychologie de 26 ans, a grandi à Fullerton, une ville d'Orange County réputée pour être très conservatrice. Mais il a voté démocrate. Ses parents sont des républicains convaincus, il est fiancé à une jeune fille d'origine mexicaine, Américaine de première génération: "Quand je vois les difficultés que sa famille endure en ce moment, je ne pouvais pas ne pas voter", explique-t-il à l'AFP.

Nicky Davidson, étudiante en biologie, 20 ans, a elle voté républicain au nom de ses "croyances chrétiennes" notamment. Donald Trump "n'est pas un président classique mais ce n'est pas une raison pour ne pas le soutenir", explique-t-elle. "Il fait les choses différemment, et c'est ça dont nous avons besoin". Reprenant l'argument de campagne du président, James Gerlock, 27 ans, a voté républicain à Chicago car il "adore la déréglementation" en cours. "Je suis extrêmement satisfait de l'économie". Donald Trump, qui est resté cloîtré mardi à la Maison Blanche, a fait campagne jusqu'au dernier moment, enchaînant les rassemblements "Make America Great Again". Le magnat de l'immobilier, qui avait commencé sa campagne présidentielle en traitant les immigrés mexicains de "violeurs", a de nouveau opté cette année pour un message anxiogène sur l'immigration. "C'est une invasion", martèle-t-il depuis plusieurs semaines à propos des migrants

d'Amérique centrale qui traversent actuellement, en groupe, le Mexique vers la frontière américaine.

Première Amérindienne au Congrès

Ces élections ont donné lieu à de nombreuses premières. La démocrate du Kansas Sharice Davids, avocate férue d'arts martiaux, est devenue la première Amérindienne à être élue au Congrès en l'emportant sur des terres conservatrices. Ilhan Omar et Rashida Tlaib, respectivement du Minnesota et du Michigan, sont devenues les deux premières femmes de confession musulmane élues à la Chambre des représentants.

"On a réussi, ensemble. Merci!", a tweeté Ilhan Omar, une réfugiée somalienne, avant d'écrire à l'attention de Rashida Tlaib, née à Détroit de parents immigrés palestiniens: "Félicitations à ma sœur Rashida Tlaib pour sa victoire. J'ai hâte de siéger avec toi, inshallah". Grande première aussi dans le Colorado où le démocrate Jared Polis est devenu le premier gouverneur ouvertement gay d'un État américain. Le jeune espoir démocrate Beto O'Rourke, qui avait reçu tardivement le soutien de la chanteuse Beyoncé, n'a pas réussi à créer la surprise au Texas. Le sénateur sortant Ted Cruz, auquel Donald Trump était venu prêter main forte, a été réélu à l'issue d'une course très serrée.

POUR LEURS ENFANTS APRÈS EUX

Le prix Goncourt décerné à Nicolas Mathieu

Le prestigieux prix littéraire a été décerné à Nicolas Mathieu, pour le roman *Leurs enfants après eux*, hier à Paris. Le très convoité prix Goncourt a en effet été attribué ce mercredi à Nicolas Mathieu pour son roman *Leurs enfants après eux*. Il était en concurrence avec trois autres prétendants: David Diop, 52 ans, pour *Frère d'âme* (Seuil), Paul Greveillac, 37 ans, pour *Maîtres et esclaves* (Gallimard), et Thomas B. Reverdy, 44 ans, pour *L'hiver du mécontentement* (Flammarion). C'est, comme chaque année, depuis le restaurant parisien Drouant, où se réunissent les jurés, que la nouvelle a été proclamée, mercredi 7 novembre.

Ooredoo nouveau sponsor officiel du MC Oran

Ooredoo a annoncé hier avoir signé un contrat de partenariat avec le MC Oran. L'accord de sponsoring a été paraphé conjointement par le directeur général d'Ooredoo, Abdullatif Hamad Dafallah et le Président du MCO, Mohamed Belhadj Ahmed lors d'une cérémonie organisée au siège de Ooredoo à Alger, précise le communiqué. Le montant du contrat de sponsoring n'a pas été précisé. "Nous sommes convaincus que ce partenariat aura des retombées positives pour les deux parties et garantira un nouveau départ pour notre équipe et nous incitera à réaliser de bons résultats", a déclaré Mohamed Belhadj Ahmed, président du MCO. "En signant ce nouveau contrat avec un prestigieux club comme le Mouloudia Club Oranais, nous franchissons une nouvelle étape dans nos efforts de soutien au sport algérien de manière générale et particulièrement le football", a soutenu le DG d'Ooredoo en marge de la cérémonie de signature du contrat. Par la signature de ce contrat, la compagnie renoue avec l'un des principaux clubs de football d'Oran dont elle a été le sponsor officiel de 2010 à 2016. Le MCO rejoint ainsi la liste des clubs algériens qui ont signé récemment des contrats de sponsoring avec Ooredoo, à savoir la l'ES Sétif, la JSK et le MC Alger.

MALI

DÉBUT DU PROCESSUS DE DÉSARMEMENT ET DÉMOBILISATION

Les autorités maliennes ont lancé avant-hier à Gao, principale ville du nord du pays, le processus de "Désarmement, Démobilisation et Réinsertion" (DDR). Des représentants du gouvernement, des groupes politico-militaires signataires de l'Accord de paix et de réconciliation, issu du Processus d'Alger, et de la Mission de l'Onu (Minusma) ont participé à la cérémonie de Gao. "Il n'y aura aucun sujet

tabou, la cérémonie d'aujourd'hui est un lancement et le dialogue continue", a déclaré le ministre de la Cohésion et de la Réconciliation nationale, Lassine Bouaré. "Des réponses appropriées seront données conformément au processus standard de DDR et dans la mesure du possible", a-t-il promis, en ajoutant que les combattants qui le souhaitent "peuvent se présenter pour accomplir les formalités".

"L'enregistrement a donné un effectif de 34.000 combattants. La cérémonie de lancement s'est bien passée avec la participation de tous les responsables des mouvements signataires. Pour la suite, il s'agit de voir ceux qui se présenteront au screening (sélection) car l'exercice est volontaire", a expliqué le président de la Commission nationale DDR, Zahabi Sidi Ould Mohamed.

MÉTÉO

LES PLUIES À PARTIR DE DEMAIN VENDREDI

Des perturbations climatiques devraient atteindre à partir de demain vendredi plusieurs wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, selon les prévisions météorologiques citées hier par une chaîne de télévision privée. Les mêmes services météorologiques annoncent, ainsi que les change-

ments climatiques affecteront les wilayas de l'Ouest pour s'étendre ensuite à d'autres régions du Centre à partir de vendredi prochain, a annoncé la même source. D'autres perturbations climatiques vont atteindre les régions du Nord à partir de mardi prochain, entraînant de fortes

averses de pluies et des chutes de neige sur les hauteurs intérieures et du centre, a indiqué la même source. La plupart des régions nord de l'Algérie sont marquées par un climat stable. Cette stabilité du climat persistera jusqu'à jeudi soir.